



École des cadres missionnés
enseignement catholique

catalogue de formations



Devenir cadre dans l'Enseignement catholique : un accompagnement complet et des certifications professionnelles pour évoluer.

ecoledescadresmissionnees.fr



« À l'ECM, on est tout de suite mis en confiance. L'accueil est vraiment chaleureux, on sent qu'on est dans une maison où la fraternité et l'exigence cohabitent naturellement ».

Sommaire du catalogue de formations

● 01/Présentation

Éditorial	9
Présentation générale de l'École des Cadres Missionnés - ECM	10
Extrait du Projet éducatif de l'ECM	10
Principes de formation	11
Bilan d'orientation professionnelle dans l'EC	12

● 02/Formations Chef d'établissement

Formation initiale des Chefs d'établissement	16
Parcours de Détermination	18
Dirigeant des organisations éducatives scolaires et/ou de formation	20
Formation préalable à la prise de fonction	24
Parcours Post-nomination	26
Formation des Chefs d'Établissements nommés sans formation préalable	28

● 03/Formations des autres fonctions

Formation initiale des Cadres intermédiaires	34
La VAE pour les certifications de Coordinateur	40
Formation des cadres de direction	44
Formation des adjoints en pastorale scolaire	46
Formation des Directeurs Délégués aux Formations Professionnelles et Technologiques DDFPT	48
Parcours initial des Chargés de Mission	50

● 04/Autres formations

Formation des Responsables Éducation inclusive	56
Formation continue des Responsables SEGPA	58
Formation à l'accompagnement en situation professionnelle	60
Formation des directeurs diocésains	62

● 05/Informations générales

Chiffres clés de nos formations	66
Nos partenaires	67
Contacts	67



Présentation

Présentation générale de l'École des Cadres Missionnés - ECM	10
Extrait du Projet éducatif de l'ECM	10
Principes de formation	11
Bilan d'orientation professionnelle dans l'EC	12



Éditorial

Prendre des responsabilités dans l'Enseignement catholique relève d'un engagement personnel et professionnel qui demande tout à la fois de :

- ▶ Participer à la réalisation de la mission éducative commune.
- ▶ Promouvoir une éthique de l'action pédagogique collective.
- ▶ Affronter collectivement la complexité en faisant travailler ensemble des personnes différentes pour créer la communauté éducative.
- ▶ Passer de l'exercice de la pédagogie au pilotage éducatif et pédagogique.

Afin de s'y préparer, et dans le cadre du projet et des orientations de l'Enseignement catholique, l'ECM a le souci, pour chacun des publics de responsables accueillis :

- ▶ De prendre en compte et de développer en cohérence 4 dimensions essentielles pour la pratique professionnelle des cadres de l'Enseignement catholique : dimensions ecclésiale, institutionnelle, personnelle et professionnelle.
- ▶ De mettre les compétences professionnelles au service du projet institutionnel.
- ▶ D'accompagner la prise de fonction : permettre aux responsables d'adapter et réguler leur mode de pilotage, de développer leur capacité réflexive, de construire une vision stratégique et prospective.
- ▶ De valoriser les compétences acquises et favoriser le développement professionnel.

Les choix et orientations de l'ECM concernant les propositions de formation et les démarches mises en œuvre

prennent leur source dans la conception de la personne et de la responsabilité inscrite dans le projet de l'Enseignement catholique et tout particulièrement soulignée par ces trois articles du statut de l'Enseignement catholique :

Article 75: « Rejoindre l'Enseignement catholique demande à chacun d'inscrire ses compétences et sa liberté personnelle dans des visées éducatives partagées. Cela crée un droit et un devoir à l'accompagnement et à la formation, adaptés à la responsabilité confiée. Plus largement, les responsables de l'Enseignement catholique s'attachent à une gestion des ressources humaines éclairée et nourrie par la conception chrétienne de l'homme et de son développement. »

Article 76: « L'accompagnement des personnes comporte en même temps un aspect professionnel et un aspect institutionnel qui doivent être pris en compte et articulés. »

Article 79: « Chaque homme est appelé à se développer, car toute vie est vocation. » Il importe donc de reconnaître le cheminement de chacun, de favoriser son développement personnel et de rechercher avec lui les voies adaptées d'une promotion professionnelle. »

L'équipe de l'ECM est heureuse de vous présenter le catalogue des formations et reste à votre disposition pour répondre à vos questions et vous donner les compléments d'information dont vous auriez besoin.

Présentation générale

L'École des Cadres Missionnés (ECM) est au service de la politique de formation des cadres de l'Enseignement catholique.

Sous tutelle du Secrétariat général de l'Enseignement catholique, l'ECM a en charge la formation initiale des cadres du réseau de l'Enseignement catholique et accueille également les responsables des autres réseaux de l'enseignement privé sous contrat qui le souhaitent.

L'Enseignement catholique est constitué d'un réseau de 7343 communautés éducatives sous tutelle diocésaine ou congréganiste.

L'ECM propose ses formations aux responsables des directions diocésaines et des établissements scolaires.

L'ECM prépare à deux certifications professionnelles inscrites au RNCP :

➤ Dirigeant des organisations éducatives scolaires et/ou de formation, certification professionnelle de niveau 7 enregistrée au RNCP code : 34698 - code NSF 333p - par décision de France Compétences du 29 juin 2020.

➤ Coordinateur opérationnel dans des établissements éducatifs scolaires et/ou de formation, certification professionnelle de niveau 7, enregistrée au RNCP-code 35554 - code NSF 333P par décision de France Compétences du 19 avril 2021.

Les formations, pilotées par l'équipe de l'ECM, s'appuient sur l'expertise des Instituts Missionnés, des Instituts Catholiques, de partenaires extérieurs et de cadres expérimentés qui œuvrent au sein de l'Enseignement catholique.

Gage de la qualité du travail entrepris, l'ECM a reçu la certification Qualiopi en 2024 pour les actions de formation et la validation des acquis de l'expérience.

Qualiopi
processus certifié

La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'actions suivantes:
Actions de formation VAE

7 343

communautés éducatives sous tutelle diocésaine ou congréganiste composent le réseau de l'enseignement catholique.

Extrait du projet éducatif de l'ECM

Les responsables de l'Enseignement catholique mettent en œuvre la mission éducative de l'Église. Une telle responsabilité engage l'ECM à proposer des parcours de formation qui préparent à une action professionnelle ancrée dans l'Évangile.

3 convictions essentielles :

La formation professionnelle est le lieu de la rencontre entre une personne, un projet professionnel, une institution et un groupe. Elle repose sur 3 convictions essentielles:

- La formation inscrit la personne dans un cheminement professionnel et personnel dont elle est l'actrice: la connaissance de soi en responsabilité est une vigilance essentielle et permanente.
- Elle prépare à une action ancrée et référée à l'Évangile et au projet de l'Enseignement catholique dans les différents domaines de responsabilité des cadres de l'Enseignement catholique.
- Elle fait de la dimension pédagogique et éducative le cœur du pilotage.



Une référence

- La personne du Christ

Deux entrées

- L'anthropologie chrétienne
- La pensée sociale de l'Église

Un cadre

- Le statut de l'Enseignement catholique

Chaque homme est appelé à se développer, car toute vie est vocation.

Article 79 du statut de l'Enseignement catholique

12 Principes de formation

Les parcours de formation :

- 01 Sont éclairés par la théologie et la pensée sociale de l'Église, les apports de la recherche en sciences humaines et sociales ;
- 02 S'appuient sur une approche systémique pour prendre en compte la complexité de la pratique professionnelle d'un cadre dirigeant ;
- 03 Favorisent la construction d'un pilotage éthique et porteur de sens ;
- 04 Provoquent et accompagnent les changements de posture et le développement de compétences ;
- 05 Préparent à la conduite du changement ;
- 06 Engagent à habiter les espaces de liberté ;
- 07 Développent la pratique réflexive ;
- 08 S'inscrivent dans le temps ;
- 09 Font faire l'expérience de la communauté, de la primauté de la personne et de la relation ;
- 10 Privilégient la mise en activité individuelle et collective ;
- 11 Prévoient des contenus et activités diversifiés tenant compte des besoins et compétences des stagiaires ;
- 12 Prennent appui sur les pratiques professionnelles vécues.



Parcours de réflexion à la prise de responsabilité dans l'Enseignement catholique

ou

Bilan d'orientation professionnelle dans l'Enseignement catholique

Un parcours de réflexion à la prise de responsabilité au sein de l'Enseignement catholique ou un bilan d'orientation professionnelle (BOPEC) peut être mis en place à l'initiative d'un territoire (Tutelles et Formiris territorial).

Visées des parcours

- Permettre aux enseignants (1^{er} ou 2nd degré et aux personnels des établissements scolaires) d'engager une réflexion vers la prise de responsabilité au sein de l'Enseignement catholique, quel que soit le champ envisagé : animation, formation, direction
- Relever ensemble le défi du renouvellement des acteurs et des responsables dans l'Enseignement catholique, en construisant une meilleure visibilité des engagements humains et des possibilités d'évolution professionnelle

Objectifs

- Permettre à toute personne de s'interroger sur la notion de prise de responsabilités, pour soi et le collectif
- Permettre à toute personne d'être informée sur un éventail large des métiers et activités au sein de l'Enseignement catholique, conseillée et accompagnée de façon individualisée et collective

- Donner une représentation partagée de l'ensemble des possibles en termes de promotion professionnelle et de développement de compétences au sein de l'Enseignement catholique
- Permettre, dans un cadre contenant, à chaque participant de questionner ses motivations et de construire son propre projet
- Permettre la compréhension des articulations entre projets personnels, projets collectifs et projet de l'Enseignement catholique
- Permettre à chaque personne d'élaborer un projet professionnel avec plan d'action incluant ou pas de la formation

Organisation du parcours

- Les parcours sont organisés en partenariat avec les associations territoriales de Formiris afin de garantir une bonne adaptation aux contextes territorial et diocésain
- Un cursus de six ou sept jours, composé de trois sessions de 2 à 3 jours, étalées sur une durée de six mois – un an pour permettre la maturation du projet

- Des temps d'intersession investis pour poser les éléments de sa réflexion, lire, rencontrer des acteurs en responsabilité

Public et Pré-requis

- Exercer dans un établissement de l'Enseignement catholique en tant qu'enseignant ou personnel de vie scolaire

S'inscrire auprès de l'association territoriale de Formiris de sa région.

L'ECM, comme tout autre institut de formation, peut être sollicité pour organiser, en lien avec les territoires (tutelles et Formiris) ces parcours.

TÉMOIGNAGE
FORMATION DES CHEFS
D'ÉTABLISSEMENTS

« L'approche proposée à l'École des cadres missionnés m'a vraiment aidé à structurer une feuille de route adaptée à mon contexte ».





Formations Chef d'établissement



Formation initiale des Chefs d'établissement	16
Parcours de Détermination	18
Dirigeant des organisations éducatives scolaires et/ou de formation	20
Formation préalable à la prise de fonction	24
Parcours Post-nomination	26
Formation des Chefs d'Établissements nommés sans formation préalable	28

Formation initiale des Chefs d'établissement

De la détermination à la prise de fonction, les différentes étapes de la formation initiale du chef d'établissement constituent un parcours progressif en 3 étapes, pas obligatoirement réalisées de façon consécutive.

Détermination

Une année pour permettre aux personnes de se déterminer, de manière éclairée et lucide en ayant pris la mesure de la complexité d'un métier inscrit dans une mission d'Église, en vue d'assumer la responsabilité de chef d'établissement au sein de l'Enseignement catholique.

Formation préalable

Une année pour permettre aux personnes de se préparer à exercer la responsabilité de chef d'établissement :

- En s'appropriant les enjeux essentiels de la mission et du métier
- En acquérant des connaissances
- En développant les compétences et postures incontournables pour entrer en mission.

Formation post-nomination

Un parcours de 23 jours de formation répartis en modules de 2, 3 ou 4 jours pour accompagner la pratique professionnelle du chef d'établissement nouvellement nommé, l'aider à adapter et réguler son mode de pilotage, lui permettre de développer sa capacité réflexive et de construire une vision stratégique et prospective.

Formation des chefs d'établissement nommés sans formation préalable

Un parcours de 41 jours de formation répartis en modules de 2, 3 ou 4 jours pour accompagner la pratique professionnelle du chef d'établissement nouvellement nommé, l'aider à adapter et réguler son mode de pilotage, lui permettre de développer sa capacité réflexive et de construire une vision stratégique et prospective.

Depuis 2014

La formation initiale des chefs d'établissement est certifiante et prépare à la certification de « Dirigeant des organisations éducatives scolaires et/ou de formation », certification professionnelle de niveau 7 enregistrée au RNCP, par décision de France Compétences du 29 juin 2020.

La certification est inscrite au statut du chef d'établissement et constitue la modalité de formation des dirigeants de l'Enseignement catholique.





TÉMOIGNAGE FORMATION
CADRES DE DIRECTION

« Ce qui m'a marqué,
c'est la capacité à
articuler stratégie et
réalité du terrain ».

Parcours de Détermination

à la mission de chef d'établissement pour le 1^{er} et le 2nd degrés.
1^{re} phase du dispositif de formation initiale.

public

- enseignants ou cadres éducatifs en établissement scolaire
- Personnels de droit privé ou enseignants de l'enseignement catholiques se projetant sur la mission de chef d'établissement

pré-requis

- Etre inscrit au dispositif par une tutelle diocésaine ou congréganiste.
- Répondre aux obligations légales d'ouverture d'un établissement scolaire

inscriptions

Inscriptions par les tutelles entre février et avril. Une commission de recrutement procède à la sélection des dossiers retenus. Responsable administrative du parcours :

Myriam Boutruche

m-boutruche@enseignement-catholique.fr

Informations pratiques

Durée

10,5 jours (73,5 heures)

Coût total de la formation : forfait 2205 €

+ 5 jours

de stage de formation

Prise en charge possible selon les situations :

Formiris pour les enseignants / Akto ou Fonds propres pour les non enseignants

Accessibilité aux personnes en situation de handicap : contacter la responsable administrative du parcours.

Année de détermination

Session 1 - 2 jours

Session inaugurale

intersession

Session 2 - 5,5 jours

Session longue

intersession

Session 3 - 5 jours

Stage d'observation

intersession/ Ecrit écho de stage

Session 4 - 3,5 jours

Session de relecture (session de relecture à l'ECM, entretien visio, outil de discernement MARS)

Session 5

Entretien avec la tutelle

à chaque session

Portfolio et fil rouge *fiches repères, balises, ancrages...* Espace numérique de partage

Dates du parcours de détermination

Session Inaugurale

Mercredi 17 et jeudi 18 septembre 2025 - ECM - Montrouge

Sessions Longues

Bouvines

Du 17 au 22 novembre 2025

Lyon

Du 17 au 22 novembre 2025

Vannes

Du 1^{er} au 6 décembre 2025

Paris

Du 8 au 13 décembre 2025

Montauban

Du 6 au 11 janvier 2026

Angers

Du 5 au 10 janvier 2026

Stage d'observation

Entre la session longue et la session de relecture. Le lieu est choisi par le stagiaire en dialogue avec sa Tutelle

Session Relecture distanciel et à l'ECM

Lyon - Vannes

distanciel 11 mars 2026 - 14h-16h30

Angers - Paris - Montauban

distanciel 18 mars 2026 - 14h-16h30

Bouvines - Lyon

distanciel 5 mai 2026

à l'ECM 11 et 12 mai 2026

Paris - Vannes

distanciel 13 mai 2026

à l'ECM 19 et 20 mai 2026

Angers - Montauban

distanciel 21 mai 2026

à l'ECM 26 et 27 mai 2026

Organisation du parcours

Session inaugurale

Ouverture du parcours en proposant un éclairage large et une prise de hauteur afin de mieux comprendre les enjeux et les défis à relever pour les chefs d'établissement de l'Enseignement catholique

- Comprendre et prendre la mesure du «recevoir Mission».
- S'approprier le projet de l'Enseignement catholique, connaître son organisation et les textes de référence.
- Construire les repères nécessaires pour comprendre l'articulation mission/métier : appréhender ce à quoi engage l'article 145 du statut : « Avec la responsabilité pastorale que lui confère la lettre de mission, le chef d'établissement a la charge éducative, pédagogique, administrative et matérielle de l'établissement ».

Session longue

Cette session est prévue en résidentiel (hébergement et restauration sur place)

Comprendre la transversalité de la mission pastorale et la manière dont elle s'exerce dans les charges éducative, pédagogique, administrative et matérielle.

S'approprier le projet de l'Enseignement catholique, connaître son organisation et les textes de référence.

Approfondir les connaissances nécessaires à la participation de l'Enseignement catholique au service d'éducation de l'Église : Bible, Théologie, Droit canon.

Construire les premiers repères de management éclairé par la Pensée Sociale de l'Église.

Construire quelques repères sur le fonctionnement et l'animation d'une communauté éducative.

Stage d'observation

Ce stage, situé en écho de la session longue, fait partie intégrante de la formation. Sa durée est d'une semaine. Il s'agit de partager le quotidien d'un chef d'établissement, et de rendre compte de ses découvertes et questionnement au travers d'un écrit qui sera exploité lors de la session de relecture.

➤ Observer et analyser la manière dont un chef d'établissement organise, anime, accueille, rencontre, fait vivre les structures, délègue, prend des décisions, ose, encourage l'innovation, partage et fonctionne en réseau, construit des partenariats...

➤ Observer et analyser la vie et le fonctionnement de l'établissement, et notamment repérer ce qui est induit par les choix, postures, principes d'action du Chef d'établissement.

➤ Par rapport à ces observations, questionner sa détermination : En quoi ce que j'ai observé nourrit-il mon projet? En quoi cela vient-il le questionner, voire le remettre en question ?

➤ **Recommandations :** En accord avec le chef d'établissement, le stagiaire pourra participer avec lui à certaines réunions (conseil de classe, conseil d'établissement...). Le stagiaire s'engage à respecter des règles déontologiques de discrétion et de confidentialité.

➤ **Écrit écho de stage :** Cet écrit rend compte des observations et de l'analyse qui en découle pour nourrir la démarche de détermination.

➤ **Le lieu de la formation :** Choisi par le stagiaire en dialogue avec sa Tutelle.

➤ **Période :** entre la Session longue et la session de relecture.

➤ **Organisation :** Possibilité d'adosser le stage à la session longue afin de faciliter le remplacement.

➤ **Coût pédagogique :** 0€, pas de prise en charge des frais annexes.

Session de relecture

Temps de synthèse et de bilan de l'année de détermination, invitation à chacun(e) à relire le parcours sur 3 axes interdépendants : la mission, le métier, la connaissance de soi.

➤ Relire son parcours pour se déterminer sur la mission.

➤ Tirer profit des observations du stage et les mutualiser.

➤ Confronter et stabiliser ses représentations de la mission et du métier.

➤ Poser les fondements de sa détermination et être capable de les expliciter.

➤ Se situer en relation avec la Tutelle.

Modalités pédagogiques des sessions inaugurales, des sessions longues et sessions de relecture

Alternance entre temps d'apports, conférences, d'ateliers de réflexion et production,

Rencontres, témoignages

Table ronde, débats

Travail autour d'études de cas

Entretiens individuels



Modalités d'évaluation

Feedback de fin de session

Questionnaire de satisfaction et d'atteinte des objectifs

Préparation au titre de dirigeant des organisations éducatives scolaires et/ou de formation

Certification professionnelle inscrite au RNCP, niveau 7, code NSF 333p – code 34698 – par décision d'enregistrement publiée sur France Compétences le 29 juin 2020

➤ Présentation de la certification

À qui s'adresse la certification ?

La certification s'adresse à des personnes se destinant à des fonctions de management général, ou management stratégique, dans le champ de l'éducation, de l'enseignement et de la formation.

Ce sont des responsables d'entités ayant développé une expertise dans les domaines de la gouvernance et du management appliqués à des situations d'éducation, enseignement et/ou de formation.

Le dirigeant d'organisation éducative scolaire et/ou de formation est garant des orientations de son organisation et du sens des activités qu'il pilote.

Les postes ciblés sont des postes de cadres dirigeants dont les responsabilités nécessitent une large part d'autonomie et d'initiative afin de :

Savoir piloter le projet d'une organisation au sein de son environnement et dans un contexte de changement ;

Savoir manager une équipe pour la mobiliser sur les projets.

Garant d'un projet et d'une équipe, le directeur est un expert en analyse stratégique et en conduite du changement, il fait preuve de capacités d'innovation et sait prendre les risques nécessaires à la conduite des projets. Ces aptitudes nécessitent le développement d'une analyse réflexive et la capacité à développer une attitude de recherche.

Extrait du dossier enregistré au RNCP

Un tel enjeu nécessite d'accepter de prendre des risques pour s'engager et engager une équipe dans l'innovation et le changement.

Dans un tel contexte, la certification vise à évaluer les compétences du dirigeant à :

- Agir dans la complexité en développant une capacité d'analyse réflexive indispensable à la mise en œuvre d'un management stratégique référé à une éthique ;
- Identifier les leviers possibles du changement, internes et externes, et s'appuyer sur la responsabilisation des acteurs pour donner sens et confiance à l'action collective exercée ;
- Mettre en œuvre des dispositifs stratégiques et de communication qui construisent les relations humaines et légitiment les processus de décision.

Visées de la certification

Diriger une organisation à visée éducative, c'est poursuivre un projet de société et piloter les transformations permanentes des systèmes éducatifs scolaires et de formation : adaptation à la demande sociale et culturelle, à l'évolution des publics, aux contraintes économiques.

➤ Information et modalités de son obtention

La certification de « Dirigeant des organisations éducatives scolaires et/ou de formation » est organisée en 5 Blocs de compétences dont la présentation figure dans les pages qui suivent.

L'obtention du Titre nécessite la validation des 5 Blocs.

Par la voie de la formation, la validation du bloc de compétence n°1 ne peut être demandée qu'après validation des autres blocs de compétences. Ce bloc témoigne de la manière dont le Dirigeant est à même d'appréhender le pilotage global de l'organisation qu'il dirige et de la façon dont il coordonne les compétences construites dans les 4 autres blocs pour mettre en œuvre une stratégie de pilotage globale dans un cadre éthique et porteur de sens.

Deux des 5 blocs de compétences, les blocs 1 et 5, ne peuvent être attestés qu'en situation professionnelle réelle. L'obtention de la certification par la voie de la formation est donc nécessairement liée à la prise de fonction au cours du processus de formation.

Il est également possible de préparer et valider les Blocs de façon indépendante.

Cette possibilité permet au candidat :

- d'étaler la formation sur la durée
- de choisir les Blocs dont il a le plus spécifiquement besoin
- de prendre en compte les acquis antérieurs en ne validant que les Blocs nécessaires et en faisant valoir d'éventuelles équivalences

Il sera alors nécessaire d'en faire la demande au responsable de formation afin qu'une adaptation de la formation soit proposée.

Par la voie de la VAE

La preuve de la capacité du candidat à mobiliser de manière coordonnée les compétences de l'ensemble des différents blocs de compétences en témoignant d'une action professionnelle autonome, éthique et responsable.

Tout bloc validé reste acquis et peut être valorisé dans la suite d'un parcours.



➤ Référentiel d'activités, de compétences et de certification

Le référentiel d'activités, de compétences et de certification est construit en référence aux 5 blocs de compétences présentés ci-dessous. Le référentiel présente le descriptif détaillé des compétences et des modalités d'évaluation et de certification.

bloc 1

Piloter l'organisation dans un cadre éthique et porteur de sens

Compétences génériques attestées

Développer une vision stratégique globale, claire et opérationnelle des objectifs, du rôle de l'organisation et de son plan de développement

Conduire la mise en œuvre du projet de l'organisation

Exercer la gouvernance générale de l'organisation

Se situer, situer sa mission et ses fonctions dans un cadre éthique en se référant au sens à donner aux activités

Modalités d'évaluation

Rédaction du projet de pilotage de la structure dans laquelle la personne exerce

L'écrit rendra compte du mode de pilotage mis en œuvre et des visées prospectives

Un écrit, de 50 à 60 pages*, hors annexes, visant à montrer le sens du pilotage global mis en œuvre : raisons des choix opérés et analyse des effets obtenus

Une présentation orale du projet devant un jury présidé par un membre de la commission de certification et composé pour moitié de professionnels du secteur d'activité

bloc 2

Piloter les activités et les projets pédagogiques et éducatifs de l'organisation

Compétences génériques attestées

Piloter les projets éducatifs et pédagogiques de l'organisation en valorisant les savoir-faire et en posant les exigences nécessaires

Animer la communauté éducative en développant les conditions d'une collaboration efficace

Accueillir, gérer et accompagner la diversité et la singularité de l'ensemble des acteurs de la communauté éducative en étant à l'écoute des situations particulières

Modalités d'évaluation

Réalisation d'un dossier de 10 à 15 pages* présentant un projet pédagogique ou éducatif et l'analyse de sa mise en œuvre

Le dossier sera évalué par un jury composé d'un formateur et d'un dirigeant du secteur d'activité

bloc 3

Piloter les ressources humaines

Compétences génériques attestées

Définir et mettre en œuvre la politique de gestion des ressources humaines de l'organisation

Exercer le leadership vis-à-vis de l'ensemble des personnels

Garantir le respect du droit social au sein de l'organisation

Modalités d'évaluation

Présentation orale d'une situation professionnelle et de son analyse systémique mettant en jeu la gestion des ressources humaines

La présentation orale est faite devant un jury composé d'un formateur et d'un dirigeant du secteur d'activité

bloc 4

Représenter l'organisation sur les plans institutionnel, professionnel et territorial et contribuer au développement du réseau

Compétences génériques attestées

Garantir le fonctionnement interne de l'organisation et assurer sa représentation dans le contexte institutionnel, territorial et politique qui est le sien

Développer une communication interne et externe sur les valeurs de l'organisation afin de mettre en cohérence ses choix de direction avec la réalité de la structure et de son environnement

Développer et entretenir des partenariats avec les milieux professionnels, associatifs, socio-éducatifs et culturels afin de garantir l'inscription de l'organisation dans la réalité du tissu économique, social et culturel

Modalités d'évaluation

Présentation orale de la cartographie du réseau professionnel et institutionnel de l'organisation dans laquelle travaille le candidat

La présentation orale est faite devant un jury composé d'un formateur et d'un dirigeant du secteur d'activité

bloc 5

Piloter les fonctions administrative, économique, financière, matérielle et immobilière de l'organisation

Compétences génériques attestées

Administrer l'organisation en tenant compte de ses particularités, en sachant apprécier les marges de liberté et en exerçant le pouvoir disciplinaire dans le respect des règlements établis

Développer une stratégie économique et financière afin de garantir la pérennité de l'organisation

Traduire la réflexion prospective en termes de gestion économique et financière, sur les investissements mobiliers et immobiliers de l'organisation

Maintenir l'organisation en conformité avec la réglementation et proposer des adaptations spécifiques en se donnant les moyens d'une veille réglementaire sur le droit du travail

Modalités d'évaluation

Argumentation des orientations proposées pour la structure, prenant appui sur les rapports d'activités et rapports financiers

La présentation orale est faite devant un jury composé d'un formateur et d'un dirigeant du secteur d'activité



On se référera au référentiel qui décline l'ensemble des compétences travaillées.

» Organisation de la certification

L'évaluation des compétences se réfère à quatre principes essentiels.

Un principe réflexif : La capacité d'analyse est indispensable à la construction des compétences et garantit l'affinement et l'enrichissement de la pratique professionnelle.

Un principe éthique : le management stratégique attendu s'inscrit dans le cadre plus large de la mise en œuvre d'une gouvernance référée à une approche éthique de l'homme et de la responsabilité.

Un principe stratégique : les situations professionnelles du dirigeant sont complexes, il est donc attendu qu'il sache mettre en œuvre un mana-

gement stratégique appuyé sur une analyse systémique du contexte et de son environnement, qu'il puisse témoigner de sa capacité à impulser et accompagner le changement, qu'il sache rendre compte de son action et mettre en œuvre des procédures d'évaluation.

Un principe épistémologique : les acquis de la formation mobilisent des connaissances situées, datées et qui se réfèrent à des champs théoriques, scientifiques, culturels. Il s'agit de les formaliser et d'en tirer des principes d'action.



Au cours des deux années, cinq Blocs de Compétences (BC) font l'objet d'une validation conduisant à la certification de « Dirigeant des organisations éducatives scolaires et/ou de formation » (Certification professionnelle inscrite au RNCP, niveau 7, code NSF 333p – code 34698 – par décision d'enregistrement publiée sur France Compétences le 29

» Organisation du Parcours de formation initiale

Par la voie de la Formation, la certification peut être préparée :

- » Dans le cadre du parcours de formation initiale organisé sur 2 ans
- » Dans le cadre d'un parcours personnalisé permettant aux personnes de préparer la certification par Blocs successifs

La formation est organisée, sur deux ans, et permet la construction des compétences répertoriées dans le « référentiel d'activités et de compétences du dirigeant des organisations éducatives scolaires et/ou de formation »

Pour permettre la construction des compétences, le parcours prévoit :

- » Des temps en présentiel
- » Un accompagnement professionnel
- » Un travail à distance à partir d'un Environnement numérique de partage

» Résultats des certifications au titre de dirigeant des organisations éducatives scolaires et/ou de formation

Le parcours de formation proposé vise la professionnalisation de l'exercice de pilotage.

L'ECM a la conviction que le développement de compétences contribue à la réussite de la mission de dirigeant.

Ce processus prend appui sur le référentiel d'activités, de compétences et de certification du titre de « Dirigeant des organisations éducatives scolaires et/ou de formation »

Promotion	Nombre de stagiaires	Pourcentage de stagiaires certifiés	Pourcentage de stagiaires non certifiés
2019-2020	82	97%	3%
2020-2021	97	96%	4%
2021-2022	99	94%	1%
2022-2023	124	93%	7%
2023-2024	95	97%	3%

VAE - Pas de candidat à ce jour

➤ Référentiel d'activités, de compétences et de certification

Le secrétariat général de l'Enseignement catholique est certificateur de 3 certifications inscrites au RNCP :

- Formateur d'enseignants, de formateurs et de cadres pédagogiques
- Dirigeant des organisations éducatives scolaires et/ou de formation
- Coordinateur opérationnel dans des établissements éducatifs scolaires et/ou de formation (pour laquelle il est co-certificateur avec le collège employeur)

Ces certifications participent à une valorisation de la fonction des cadres et des formateurs de l'Enseignement catholique et de l'enseignement privé sous contrat.

Toutes trois de niveau 7, elles attestent de compétences construites.

La création de passerelles vise à proposer une offre de formation qualifiante inscrite dans une politique de gestion des ressources humaines favorisant la montée en compétences des personnes, les évolutions de carrière et la mobilité au sein de l'Enseignement catholique et en dehors.

La définition des passerelles suppose d'identifier les compétences acquises pour un métier donné qui peuvent se transférer dans un autre.

Il est nécessaire de prendre en compte que les métiers concernés s'exercent :

- selon une fiche de poste, une mission, une feuille de route et une délégation, différentes
- dans des conditions d'exercice différentes

- dans des positions et des relations différentes avec l'ensemble des acteurs du système éducatif et de formation

Il convient par ailleurs de distinguer, dans une logique de construction progressive de l'identité professionnelle :

- L'établissement de passerelles pour une personne ayant acquis tout ou partie des unités composant l'une des certifications
- Les processus de formation qui permettront de recontextualiser les compétences acquises en vue d'un autre métier

➤ Passerelles entre la certification de Dirigeant et les autres certifications

Certaines certifications ouvrent la possibilité d'une certification partielle du titre de Dirigeant. C'est le cas des certifications professionnelles de niveau 7 suivantes :

Blocs de compétence du titre de dirigeant	bloc 1	bloc 2	bloc 3	bloc 4	bloc 5
<p>ÉQUIVALENCES</p>	↑ ↓	↑ ↓	↑ ↓	↑ ↓	↑ ↓
<p>Coordinateur opérationnel dans des établissements éducatifs scolaires et/ou de formation</p> <p>titre complet</p> <p>bloc 2 Coordination d'un secteur d'expertise de l'établissement éducatif scolaire et/ou de formation</p> <p>bloc 3 Pilotage de projets éducatifs</p>		✓	✓		
<p>Formateur d'enseignants, de formateurs et de cadres pédagogiques</p> <p>titre complet</p> <p>bloc 4 Inscription des actions de formation dans un cadre institutionnel et partenarial</p> <p>bloc 5 Conseil et accompagnement d'équipes et d'organisations dans la conception de projets, de plans de formation et dans la conduite du changement</p>		✓		✓	

Formation préalable à la prise de fonction

2^e phase du dispositif de formation initiale 1^{re} année de la certification « Dirigeant des organisations éducatives scolaires et/ou de formation »

public

- Enseignants ou cadres éducatifs en établissement scolaire

pré-requis

- À la suite du processus de détermination, la Tutelle et le stagiaire confirment l'engagement dans la seconde phase du dispositif de formation initiale
- Répondre aux obligations légales d'ouverture d'un établissement : licence ou équivalent et stage quinquennal

inscriptions

Inscription en juin de chaque année par la tutelle suite à l'entretien de détermination.

Un comité de recrutement fait la sélection des dossiers.

Responsable administrative du parcours :

Anne RODRIGUEZ

a-rodriguez@enseignement-catholique.fr

Ligne directe : 01 55 48 04 62

➤ Parcours préalable

Session 1 - 5 jours

Piloter un établissement catholique d'enseignement

intersession

Session 2 - 3 jours

Animer la communauté éducative et organiser l'établissement

intersession

Session 3 en local - 4 jours

Situer son pilotage dans l'environnement de l'établissement

intersession

Session 4 - 5 jours

Gérer l'établissement au service du projet

à chaque session

Rencontres, lectures, autoformation.
Travail sur dossier préparatoire, ENP, stage.

en transversalité Élaboration d'un portefeuille de compétences sur la base du référentiel métier



À cette étape du parcours, les blocs de compétences 2 et 4 font l'objet d'une validation conduisant au titre de « Dirigeant des organisations éducatives scolaires et/ou de formation »

BC2 : Piloter les activités et projets pédagogiques et éducatifs

BC4 : Représenter l'organisation sur les plans institutionnel, professionnel et territorial et contribuer au développement du réseau

Informations pratiques

Durée de la formation

17 jours / 119 heures

Temps du stage « ouverture » et du passage en jury non inclus

4165 € et 500 € de frais d'évaluation

Possibilité de suivre la formation par Blocs en l'étalant dans le temps

Parcours personnalisés possibles selon positionnement

Prise en charge possible selon les situations : Formiris — CPF — Akto — Fonds propres

Accessibilité aux personnes en situation de handicap : contacter la responsable administrative du parcours.

Chaque session commence à 10h le lundi matin et se termine le dernier jour à 16h

Informations pratiques

Stage pratique 5 jours

Lieu : choisi par le stagiaire en dialogue avec sa Tutelle.

Période : entre la Session 1 et juin.

Coût pédagogique 0€

Pas de prise en charge des frais annexes

Organisation du parcours

Objectifs, contenus : Année 1

S1 Piloter un établissement catholique d'enseignement (Blocs 1, 2, 3 et 5)

Le CE garant des orientations de l'EC et du sens des projets

Inscrire le pilotage de l'établissement dans le projet de l'institution - (Bloc 1)

Structure juridique de l'établissement catholique d'enseignement - (Bloc 5)

Le CE au cœur de la relation Management - Animation - Accompagnement - (Blocs 1 et 3)

Prendre en compte la question religieuse - (Bloc 1)

Élaborer le diagnostic éducatif et pédagogique de l'établissement (pratiques, instances, responsabilités...) en le situant dans une approche systémique afin de repérer des leviers de pilotage - (Bloc 2)

Le pilotage de projet : méthodologie et accompagnement du projet (animation des équipes) - (Bloc 2)

S2 Animer la communauté éducative et organiser l'établissement (Blocs 2, 3 et 5)

Le CE premier responsable de la qualité éducative et pédagogique

Fonctionnement des équipes : situer son management - (Bloc 3)

Conduite et accompagnement du changement - Conséquences sur l'animation des équipes et la construction de l'organisation de travail en le situant dans une approche systémique - (Bloc 2)

Organiser l'établissement : gestion et optimisation des moyens horaires - (Bloc 5)

S3 Situer son pilotage dans l'environnement de l'établissement (Blocs 2 et 4)

Le CE garant d'un établissement situé en réseaux

Gouvernance de l'EC : une organisation subsidiaire - Le réseau de l'EC : une organisation au service de la mission éducative de l'Église - (Bloc 4)

Situer la dimension communication au service du réseau de l'EC - Quelles stratégies de communication au service de quels enjeux ? - (Bloc 4)

Piloter la dimension éducative et pédagogique de la mission - (Bloc 2)

Analyse systémique - (Bloc 4)

S'inscrire dans un territoire et dans ses réseaux : Cartographie des réseaux - (Bloc 4)

Contribuer aux instances institutionnelles, professionnelles et territoriales - (Bloc 4)

Développer des partenariats au service du projet - (Bloc 4)

S4 Gérer l'établissement au service du projet (Blocs 1, 3 et 5)

Le CE garant d'une gestion au service des projets

Législation scolaire - (Bloc 5)

Mettre en œuvre l'organisation de travail dans le respect de la législation sociale - (Bloc 3)

La conduite d'entretien - (Bloc 3)

La gestion au service du projet : analyse financière - (Bloc 5)

Modalités pédagogiques

Alternance entre temps d'apports, d'ateliers de réflexion et production, groupes d'analyse des pratiques

Accompagnement à la certification

Travail à distance pendant les sessions en utilisant l'ENP (Environnement Numérique de Partage)

Stage « ouverture »

Ce stage, à réaliser dans le courant de l'année scolaire, fait partie intégrante de la formation. Sa durée est d'une semaine. Il doit permettre au stagiaire une découverte soit :

- Auprès d'un chef d'entreprise, d'un responsable d'organisation associative, territoriale...
- Auprès d'un chef d'établissement dans l'espace européen
- Auprès d'un chef d'établissement qui a développé un projet innovant

Objectifs, contenus : Année 1

Objectif général : « découvrir une autre réalité pour enrichir sa vision de la direction - être chercheur dans une année laboratoire »

Observer et analyser le système de pilotage d'un dirigeant (chef d'entreprise, chef d'établissement)

Observer et analyser le fonctionnement et la vie d'une organisation en lien avec le mode de pilotage et les choix stratégiques du responsable

Identifier des conditions de réussite pour accompagner le changement et favoriser l'innovation

Identifier certaines situations professionnelles en lien avec les apports et les ressources de la formation afin de construire des repères pour l'action future

Identifier la manière dont le Dirigeant se situe et situe l'établissement en réseaux

Dates des sessions

Session S1

groupe 1 22 au 26 septembre 2025

groupe 2 06 au 10 octobre 2025

Session S2

groupe 1 03 au 05 novembre 2025

groupe 2 05 au 07 novembre 2025

Session S3

groupe A 12 au 15 janvier 2026

groupe B 19 au 22 janvier 2026

groupe C 26 au 29 janvier 2026

Session S4

groupe 1 16 au 20 mars 2026

groupe 2 23 au 27 mars 2026

Formation Post-nomination

3^e phase du dispositif de formation initiale
2^e année de la certification « Dirigeant des organisations éducatives scolaires et/ou de formation »

public

- Chefs d'établissement

pré-requis

- Être nommé chef d'établissement par une Tutelle et avoir reçu une lettre de mission
- Répondre aux obligations légales d'ouverture d'un établissement : licence ou équivalent et stage quinquennal

inscriptions

Inscriptions par la tutelle, suite à la nomination, dès le mois d'avril :

Responsable administrative du parcours :

Anne RODRIGUEZ

a-rodriguez@enseignement-catholique.fr

Ligne directe : 01 55 48 04 62

Informations pratiques

Durée de la formation

23,5 jours de formation +
1,5 jours de jury

490 € (R0) + 5 757,5 €
(R1 à R5) + 750 € de frais
d'évaluation

Possibilité de suivre la formation par Blocs en l'étalant dans le temps

Parcours personnalisés possibles selon positionnement

Prise en charge possible selon les situations : Formiris - CPF - Akto - Fonds propres

Accessibilité aux personnes en situation de handicap : contacter la responsable administrative du parcours

Parcours Post-Nomination

Regroupement R0 (2 jours)

Début juillet
Préparation de la rentrée

Regroupement R1 (4 jours)

Analyser les caractéristiques de l'établissement pour piloter
Session inaugurale

intersession

Regroupement R2 (3 jours)

Élaborer son projet de pilotage

intersession

Regroupement R3 (4 jours)

Leadership et pilotage

Regroupement R4 (4 jours)

Inscrire son pilotage dans une vision à moyen terme

intersession

Regroupement R5 (4 jours)

Un pilotage qui s'inscrit dans un projet global

intersession

Titre de «Dirigeant des organisations éducatives scolaires et/ou de formation»

En première année, font l'objet d'une validation :

BC2 : Piloter les activités et projets pédagogiques et éducatifs

BC4 : Représenter l'organisation sur les plans institutionnel, professionnel et territorial et contribuer au développement du réseau

En deuxième année, font l'objet d'une validation :

BC3 : Piloter les Ressources Humaines

BC5 : Piloter les fonctions administrative, économique, financière, matérielle et immobilière

BC1 : Piloter l'organisation dans un cadre éthique et porteur de sens

Organisation du parcours

Objectifs, contenus

R0 : Préparation de la rentrée

Le CE établissant les liens de confiance avec la communauté éducative

Se préparer à prendre un premier poste de direction (Bloc 1)

Construire les premières clés de lecture de l'établissement (Bloc 1)

Animer la communauté éducative (Bloc 3)

Piloter un établissement catholique d'enseignement aujourd'hui (Bloc 1)

Mesurer les enjeux éducatifs et pédagogiques de la rentrée (Bloc 2)

R1 : Analyser les caractéristiques de l'établissement pour piloter

Le CE pilotant des ressources au service des projets (Blocs 3 et 5)

Favoriser la créativité en animant les équipes (Bloc 3)

Adapter son management et en organiser les délégations (Bloc 3)

Identifier les enjeux et outils du pilotage économique (Bloc 5)

R2 : Élaborer son projet de Pilotage

Le CE portant une vision stratégique (Bloc 1)

Développer une démarche stratégique pour l'établissement (Bloc 1)

Identifier les enjeux du climat scolaire pour construire la gouvernance (Bloc 1)

Organiser la vie scolaire (Bloc 5)

R3 : Leadership et pilotage

Le CE pilotant les équipes et garant de la qualité des relations (Blocs 1, 3 et 5)

Penser l'établissement comme organisation inclusive (Bloc 1)

Identifier les enjeux d'une politique d'investissements (Bloc 5)

Porter la responsabilité de la Sécurité des biens et des personnes : Le cadre législatif - le risque assurantiel (Bloc 5)

Favoriser le dialogue social dans l'établissement (Bloc 3)

Gérer les relations au sein de l'établissement (Bloc 3)

Piloter une organisation complexe : faire vire la concertation (Bloc 3)

Construire une politique de formation (Bloc 3)

R4 : Inscrire son pilotage dans une vision à moyen terme

Le CE garant des orientations de l'EC et du sens des projets (Bloc 1, 5 et 3)

Piloter l'orientation, organiser l'accompagnement des élèves dans leurs parcours (Bloc 5)

Construire son plan stratégique RH (Bloc 3)

R5 : Élaborer son projet de Pilotage

Le CE portant et partageant une vision stratégique (Bloc 1)

Veiller à situer sa mission pastorale (Bloc 1)

Identifier les enjeux du pilotage d'un établissement (Bloc 1)

Relire son pilotage avec les outils de l'analyse (Bloc 1)

Prendre des décisions dans un monde complexe (Bloc 1)

Modalités pédagogiques

Alternance entre temps d'apports, d'ateliers de réflexion et production, groupes d'analyse des pratiques

Consultations personnalisées

Accompagnement à la certification

Travail à distance pendant les inter-sessions en utilisant l'ENP (Environnement Numérique de Partage)

Dates des sessions

Regroupement R0 - 2 jours

Du 10 au 11 juillet 2025
à l'ECM Montrouge

Regroupement R1 - 4 jours

groupe A Du 22 au 25 septembre 2025, en région

groupe B Du 06 au 09 octobre 2025, en région

Regroupement R1 (suite) - 1 jour

Le 15 octobre 2025 / **En distanciel**

Regroupement R2 - 3 jours

Du 03 au 05 décembre 2025
à l'ECM Montrouge

Regroupement R3 - 4 jours

groupe A Du 12 au 15 janvier 2026, en région

groupe A Du 19 au 22 janvier 2026, en région

groupe A Du 26 au 29 janvier 2026, en région

Regroupement R4 - 4 jours

Du 10 au 13 février 2026
à l'ECM Montrouge

Regroupement R4 (suite) - 1 jour

Le 09 avril 2026 / **En distanciel**

Regroupement R5 - 4 jours

Du 04 au 07 mai 2026
à l'ECM Montrouge

Regroupement R5 (suite) - 0,5 jour

Le 11 juin 2026 / **En distanciel**

Jury BC1

Le 06 juillet 2026
à l'ECM Montrouge

Formation des Chefs d'Établissements nommés sans formation préalable

Préparation à la certification « Dirigeant des organisations éducatives scolaires et/ou de formation »

public

- Chefs d'établissement

pré-requis

- Être nommé chef d'établissement par une Tutelle et avoir reçu une lettre de mission.
- Répondre aux obligations légales d'ouverture d'un établissement : licence ou équivalent et stage quinquennal

inscriptions

Inscriptions par la tutelle, suite à la nomination, à partir du mois d'avril par la responsable administrative du parcours :

Anne RODRIGUEZ

a-rodriguez@enseignement-catholique.fr

Ligne directe : 01 55 48 04 62

Informations pratiques

Formation en 2 ans

44 jours de formation

2,5 jours de jury

735 € (R0)

10 045 € (R1 à R10)

1250 € de frais d'évaluation

Possibilité de suivre la formation par Blocs en l'étalant dans le temps

Parcours personnalisés possibles selon positionnement

Prise en charge possible selon les situations : Formiris — CPF — Akto — Fonds propres

Accessibilité aux personnes en situation de handicap : contacter la responsable administrative du parcours

➤ Parcours des Nouveaux Chefs d'Établissements

Regroupement R0 (3J)

Préparation de la rentrée

1^{re} année de formation

Regroupement R1 (2J)

Piloter un établissement catholique d'enseignement: accueil des nommés par le secrétaire général

Regroupement R1 suite (3J)

Identifier les caractéristiques de l'établissement pour situer son pilotage

intersession

Regroupement R2 (3J)

Situer son pilotage dans l'environnement de l'établissement (1/2)

intersession

Regroupement R3 (4J)

Piloter et conduire les projets

Regroupement R4 (3J)

Situer son pilotage dans l'environnement de l'établissement (2/2)

intersession

Regroupement R5 (4J)

Piloter les Ressources Humaines

2^{de} année de formation

Regroupement R6 (4J)

Analyser les caractéristiques de l'établissement pour piloter

intersession

Regroupement R7 (3J)

Élaborer son projet de pilotage

intersession

Regroupement R8 (4J)

Leadership et pilotage

intersession

Regroupement R9 (4J)

Inscrire son pilotage dans une vision à moyen terme

intersession

Regroupement R10 (4J)

Un pilotage qui s'inscrit dans un projet global

Les étapes de validation

En première année, font l'objet d'une validation :

BC2 : Piloter les activités et projets pédagogiques et éducatifs

BC4 : Représenter l'organisation sur les plans institutionnel, professionnel et territorial et contribuer au développement du réseau

En deuxième année, font l'objet d'une validation :

BC3 : Piloter les Ressources Humaines

BC5 : Piloter les fonctions administrative, économique, financière, matérielle et immobilière

BC1 : Piloter l'organisation dans un cadre éthique et porteur de sens



Organisation du parcours

Objectifs, contenus : Année 1

R0 : Préparation de la rentrée

Le CE établissant les liens de confiance avec la communauté éducative

Se préparer à prendre un premier poste de direction (Bloc 1)

Construire les premières clés de lecture de l'établissement (Bloc 1)

Animer la communauté éducative (Bloc 3)

Piloter un établissement catholique d'enseignement aujourd'hui (Bloc 1)

Mesurer les enjeux éducatifs et pédagogiques de la rentrée (Bloc 2)

R1 : Identifier les caractéristiques de l'établissement pour situer son pilotage

Le CE premier responsable de la cohérence de l'action des équipes (Blocs 3 et 5)

Élaborer le diagnostic éducatif et pédagogique de l'établissement (pratiques, instances, responsabilités...) en le situant dans une approche systémique afin de repérer des leviers de pilotage (Bloc 3)

Structure juridique de l'établissement catholique d'enseignement (Bloc 5)

Fonctionnement des équipes : situer son management (Bloc 3)

La gestion au service du projet : analyse financière - (Bloc 5)

R2 : Piloter un établissement catholique d'enseignement : Accueil des nommés par le secrétaire général

Le CE garant des orientations de l'EC et du sens des projets (Bloc 1)

Inscrire son pilotage éducatif et pédagogique dans un contexte de double appartenance (Bloc 1)

Porter une mission en tant que laïc au service du projet diocésain (Bloc 1)

R3 : Piloter et conduire les projets

Le CE garant d'une dynamique de projets (Blocs 2 et 5)

Le pilotage de projet : méthodologie et accompagnement du projet (animation des équipes) - (Bloc 2)

Conduite et accompagnement du changement - Conséquences sur l'animation des équipes et la construction de l'organisation de travail en le situant dans une approche systémique - (Bloc 2)

Organiser l'établissement : Optimiser les moyens horaires, et structure juridique des établissements : législation scolaire (Bloc 5)

R4 : Situer son pilotage dans l'environnement de l'établissement

Le CE garant d'un établissement situé en réseaux (Blocs 4 et 2)

Gouvernance de l'EC : une organisation subsidiaire - Le réseau de l'EC : une organisation au service de la mission éducative de l'Église - (Bloc 4)

Situer la dimension communication au service du réseau de l'EC - Quelles stratégies de communication au service de quels enjeux ? - (Bloc 4)

Piloter la dimension éducative et pédagogique de la mission - (Bloc 2)

Analyse systémique - (Bloc 4)

S'inscrire dans un territoire et dans ses réseaux : Cartographie des réseaux - (Bloc 4)

Contribuer aux instances institutionnelles, professionnelles et territoriales - (Bloc 4)

Développer des partenariats au service du projet - (Bloc 4)

Objectifs, contenus : Année 2

R5 : Piloter les Ressources Humaines

Le CE garant de la qualité des relations (Blocs 1 et 3)

Mettre en œuvre l'organisation de travail dans le respect de la législation sociale (Bloc 3)

Conduite d'entretiens (Bloc 3)

Gérer les relations au sein de l'établissement (Bloc 3)

R6 : Analyser les caractéristiques de l'établissement pour piloter

Le CE pilotant des ressources au service des projets (Blocs 3 et 5)

Favoriser la créativité en animant les équipes (Bloc 3)

Adapter son management et en organiser les délégations (Bloc 3)

Identifier les enjeux et outils du pilotage économique (Bloc 5)

R7 : Élaborer son projet de Pilotage

Le CE portant une vision stratégique (Bloc 1)

Développer une démarche stratégique pour l'établissement (Bloc 1)

Identifier les enjeux du climat scolaire pour construire la gouvernance (Bloc 1)

R8 : Leadership et pilotage

Le CE pilotant les équipes et garant de la qualité des relations (Blocs 1, 3 et 5)

Identifier les enjeux d'une politique d'investissements (Bloc 5)

Porter la responsabilité de la Sécurité des biens et des personnes : Le cadre législatif - le risque assurantiel (Bloc 5)

Penser l'établissement comme organisation inclusive (Bloc 1)

Favoriser le dialogue social dans l'établissement (Bloc 3)

Gérer les relations au sein de l'établissement (Bloc 3)

Piloter une organisation complexe : faire vire la concertation (Bloc 3)

Construire une politique de formation (Bloc 3)

Organiser la vie scolaire (Bloc 5)

R9 : Inscrire son pilotage dans une vision à moyen terme

Le CE garant des orientations de l'EC et du sens des projets (Blocs 1, 5 et 3)

Piloter l'orientation, organiser l'accompagnement des élèves dans leurs parcours (Bloc 5)

Organiser la vie scolaire (Bloc 5)

Construire son plan stratégique RH (Bloc 3)

Prendre des décisions dans un monde complexe (Bloc 1)

R10 : Élaborer son projet de Pilotage

Le CE portant et partageant une vision stratégique (Bloc 1)

Veiller à situer sa mission pastorale (Bloc 1)

Identifier les enjeux du pilotage d'un établissement (Bloc 1)

Relire son pilotage avec les outils de l'analyse (Bloc 1)

> Modalités pédagogiques

- ▶ Alternance entre temps d'apports, d'ateliers de réflexion et production, groupes d'analyse des pratiques
- ▶ Accompagnement à la certification
- ▶ Travail à distance pendant les intersessions en utilisant l'ENP (Environnement Numérique de Partage)

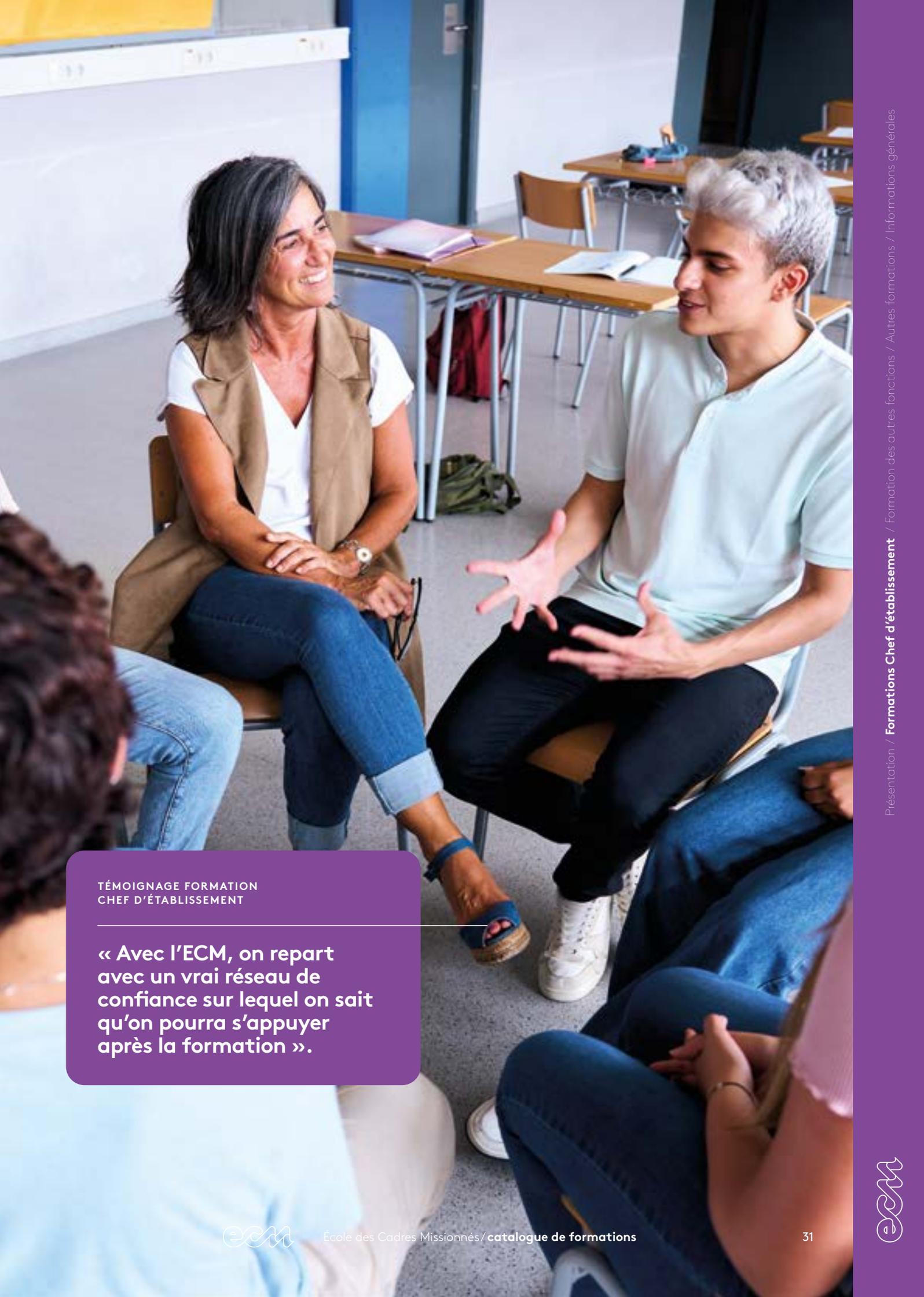
> Dates de la formation

1 ^{re} année de formation		2 ^{de} année de formation	
Regroupement R0 (3J) du 09 au 11 Juillet 2025 <i>ECM Montrouge</i>	Regroupement R4 (3J) Du 7 au 9 avril 2026 ECM Montrouge	Regroupement R6 (4J) 4 Jours entre septembre et octobre 2026 En région	Regroupement R9 suite (4J) 4 jours entre février et mars 2027 <i>ECM Montrouge</i>
Regroupement R1 (2J) du 29 au 30 septembre 2025 <i>ECM Montrouge</i>	Regroupement R5 (4J) Du 18 au 21 mai 2026 ECM Montrouge	Regroupement R6 suite (1J) Distanciel	Regroupement R9 suite (1j) <i>Distanciel</i>
Regroupement R1 suite (3J) 01 au 03 octobre 2025 ECM Montrouge		Regroupement R7 (3J) 3 Jours entre novembre et décembre 2026 ECM Montrouge	Regroupement R10 (4J) 4 Jours en mai 2027 ECM Montrouge
Regroupement R2 (3J) Du 01 au 03 décembre 2025 ECM Montrouge		Regroupement R8 (4J) 4 Jours en Janvier 2027 En région	Regroupement R10 suite (0,5J) Distanciel
Regroupement R3(4J) Gr. A - Du 12 au 15 Janvier 2026 Gr. B - Du 19 au 22 Janvier 2026 Gr. C - Du 26 au 29 Janvier 2026 en région, selon groupe			Jury BC1 Dates à déterminer en Juillet 2027 ECM Montrouge
Regroupement R3 suite (0,5J) Le 11 mars 2026 Distanciel			



Des circonstances ou un contexte spécifique peuvent amener une Tutelle à nommer Chef d'établissement une personne qui n'a pas pu bénéficier de la formation préalable.

Dans ce cas, l'École des Cadres Missionnés accueille ce nouveau chef d'établissement dans un dispositif spécifique de deux années, préparant à la certification de Dirigeant des organisations éducatives scolaires et/ou de formation



TÉMOIGNAGE FORMATION
CHEF D'ÉTABLISSEMENT

« Avec l'ECM, on repart avec un vrai réseau de confiance sur lequel on sait qu'on pourra s'appuyer après la formation ».



Formations des autres fonctions

Formation initiale des Cadres intermédiaires	34
La VAE pour les certifications de Coordinateur	40
Formation des cadres de direction	44
Formation des adjoints en pastorale scolaire	46
Formation des Directeurs Délégués aux Formations Professionnelles et Technologiques DDFPT	48
Parcours initial des Chargés de Mission	50

Formation initiale des Cadres intermédiaires

Un parcours certifiant accompagnant la prise de responsabilité

public

- Cadres de direction dans l'enseignement général, technique et/ou professionnel
- Directeurs délégués aux Formations professionnelles et technologiques
- Responsables SEGPA
- Chargés de mission en direction diocésaine

➤ Parcours des Nouveaux Chefs d'Établissements

L'ECM met en place un parcours de formation initiale ouvert aux personnes exerçant ou se préparant à exercer une responsabilité en établissement scolaire :

adjoints, responsables d'unité pédagogique, responsables SEGPA, Directeurs délégués aux Formations Professionnelles et technologiques...

Cette formation prépare à la certification de niveau 7 « Coordinateur opérationnel dans des établissements éducatifs scolaires et/ou de formation » enregistrée au RNCP par décision de France Compétences du 19 avril 2021.



Afin de tenir compte de la spécificité des responsabilités exercées, plusieurs parcours sont proposés :

Un parcours pour les adjoints en établissement scolaire et les responsables SEGPA

Un parcours pour les Directeurs Délégués aux Formations Professionnelles et technologiques (DDFPT)

Un parcours pour les chargés de mission en direction diocésaine

TÉMOIGNAGE FORMATION DES AUTRES FONCTIONS

« Je repars avec des outils qui vont me permettre de faciliter la mise en œuvre des décisions et de mieux accompagner les équipes ».

➤ Présentation de la certification de « Coordinateur opérationnel dans des établissements éducatifs scolaires et/ou de formation »

Certification professionnelle inscrite au RNCP, niveau 7 / code NSF 333p
code 35554 - par décision de France Compétences du 19 avril 2021

À qui s'adresse la certification ?

La certification s'adresse à des personnes se destinant à des fonctions de management opérationnel et stratégique dans les champs de l'éducation, de l'enseignement et de la formation.

La particularité de la mission du coordinateur opérationnel est de collaborer étroitement à la mission du dirigeant d'une organisation éducative scolaire et/ou de formation : il assiste et conseille la direction générale, participe à l'élaboration des choix stratégiques, assure, par délégation, la responsabilité entière de projets ciblés et coordonne pour cela une équipe travaillant sous sa responsabilité. Il peut représenter le dirigeant.

Le coordinateur opérationnel exerce les activités principales suivantes, quel que soit son terrain privilégié d'exercice (pédagogique, éducatif, financier, technique, communication, animation de réseau) :

D'une part dans le cadre d'une mission d'expertise au sein d'un secteur d'activité dont il a la responsabilité entière par délégation du dirigeant :

- Coordination du secteur d'activité et mise en œuvre d'un plan d'action
- Pilotage de projets

D'autre part dans le cadre d'une mission d'appui à la direction générale :

- Conseil et assistance au dirigeant sur les questions générales de gestion interne et de représentation externe de l'organisation
- Participation à l'élaboration et à la conduite de choix stratégiques de l'organisation dans un cadre éthique et porteur de sens

Extrait du dossier enregistré au RNCP

À qui s'adresse la certification ?

La formation accompagne le processus de prise de responsabilité.

La certification vise à évaluer les compétences du coordinateur opérationnel à :

Identifier et s'approprier les valeurs de l'organisation et le type de management du dirigeant afin d'inscrire son action dans le cadre de sa délégation, avec loyauté, tout en conservant son identité professionnelle propre.

Agir en situation complexe en développant une capacité d'analyse réflexive indispensable à la mise en œuvre d'un management stratégique référé à une éthique.

Faire preuve d'expertise et d'une visée prospective dans la coordination du secteur dont il a la charge et dans la conduite des projets.

➤ Information sur la certification de « Coordinateur opérationnel dans des établissements éducatifs scolaires et/ou de formation » et les modalités de son obtention

La validation de la certification professionnelle de « Coordinateur opérationnel dans des établissements éducatifs scolaires et/ou de formation » sera acquise par :



➤ **Par la voie de la formation** : la validation d'un écrit professionnel visant principalement à attester de la capacité du candidat à mobiliser de manière coordonnée les compétences de l'ensemble des quatre différents blocs de compétences en témoignant d'une action professionnelle autonome, éthique et responsable.

➤ **Par la voie de la VAE** : La preuve de la capacité du candidat à mobiliser de manière coordonnée les compétences de l'ensemble des quatre différents blocs de compétences en témoignant d'une action professionnelle autonome, éthique et responsable.

Les blocs de compétences 3 et 4 ne peuvent être attestés qu'en situation professionnelle réelle de manière à ce que la mission d'appui puisse être analysée.

Il est également possible de préparer et de valider les Blocs de façon indépendante.

Cette possibilité permet au candidat :

- d'étaler la formation sur la durée
- de choisir les Blocs dont il a plus spécifiquement besoin
- de prendre en compte les acquis antérieurs en ne validant que les Blocs nécessaires et en faisant valoir d'éventuelles équivalences

Il sera alors nécessaire d'en faire la demande au responsable de formation afin qu'une adaptation de la formation soit proposée.

La validation de l'épreuve finale transversale sera nécessaire à l'obtention de la certification.



Tout bloc validé reste acquis et peut être valorisé dans la suite d'un parcours.

➤ Présentation des Blocs de compétences de la certification « Coordinateur opérationnel dans des établissements éducatifs scolaires et/ou de formation »

Le référentiel d'activités, de compétences et de certification est construit en référence aux 4 blocs de compétences présentés ci-dessous. Le référentiel présente le descriptif détaillé des compétences et des modalités d'évaluation et de certification, le tableau ci-dessous en présente la synthèse.

bloc 1

Coordination d'un secteur d'expertise de l'établissement éducatif scolaire ou de formation

Compétences génériques attestées

Diagnostic du secteur d'activités et élaboration d'un plan d'actions au service de sa coordination :

- Élaborer un plan d'actions pour son secteur d'expertise à partir d'un diagnostic étayé

Gestion des ressources humaines :

- Mobiliser l'équipe
- Accompagner les collaborateurs

Gestion administrative et financière :

- Assurer la gestion administrative et financière de son secteur d'activité

Modalités d'évaluation

Diagnostic écrit de son secteur d'activité mettant en évidence :

La place du secteur au sein de l'organisation

Le diagnostic pédagogique et éducatif, GRH, administratif et financier

La formulation de préconisations et leur traduction en plan d'action pour le secteur : nouvelles modalités de fonctionnement, formations, GPEC...

L'écrit, de 15 à 20 pages* hors annexes, est évalué par un jury composé d'un formateur et d'un professionnel du secteur d'activité.

bloc 2

Pilotage de projets éducatifs

Compétences génériques attestées

Définition et validation du projet

Concevoir un projet, le faire valider et le promouvoir

Pilotage de la mise en œuvre du projet

Mettre en œuvre le projet

Constituer une équipe projet

Évaluation et capitalisation

Évaluer le projet et dégager des perspectives

Modalités d'évaluation

Conduite de projet

Présentation d'un projet conduit dans le secteur d'activités : présentation de toutes les étapes de l'élaboration à l'évaluation.

Présentation orale et entretien devant un jury composé d'un formateur et d'un professionnel du secteur d'activité.

Modalités de la présentation orale :

La présentation dure de 20 à 30 mn

Un échange de 10 à 20 mn est prévu ensuite

TÉMOIGNAGE FORMATION DES AUTRES FONCTIONS

J'ai pris conscience de l'importance de mon positionnement dans l'appui au dirigeant.

bloc 3

Conseil et assistance au dirigeant en gestion et représentation externe de l'établissement éducatif scolaire ou de formation

Compétences génériques attestées

Conseil au dirigeant dans son domaine d'expertise :

- Apporter conseil et assistance au dirigeant dans son domaine d'expertise

Collaboration à l'entretien et au développement des partenariats :

- Contribuer au développement de partenariats pour l'organisation

Représentation de l'organisation par délégation du dirigeant dans son environnement territorial et professionnel :

- Participer aux actions de représentation externe de l'organisation dans son domaine d'expertise

Modalités d'évaluation

Présentation d'une situation significative d'appui au dirigeant dans sa mission d'expertise

Présentation orale

d'une situation significative d'appui au dirigeant donnant à voir la conception du pilotage partagé

de l'analyse distanciée des modes de collaboration.

La situation témoignera d'un pilotage partagé concernant la gestion interne ou externe de l'organisation et rendra compte des objectifs poursuivis, du temps de travail commun avec le dirigeant, de l'articulation entre leurs deux fonctions, et des résultats obtenus.

Présentation orale et entretien devant un jury composé d'un professionnel du secteur d'activité et d'un dirigeant d'une organisation éducative scolaire et/ou de formation qui n'est pas celle du candidat.

La présentation dure de 15 à 20 mn

Un échange de 10 à 20 mn est prévu ensuite.

bloc 4

Contribution aux décisions et actions stratégiques de l'établissement éducatif scolaire et/ou de formation

Compétences génériques attestées

Contribution aux stratégies de l'organisation :

- Participer à l'élaboration et à la conduite de choix stratégiques de l'organisation dans un cadre éthique et porteur de sens

Animation et promotion du projet de l'organisation au sein de la structure

- Contribuer en interne à l'animation et à la promotion du projet de l'organisation

Participation au conseil de direction en vue de contribuer à la vie et au pilotage de l'organisation

- Participer de façon active aux instances de direction de l'organisation

Modalités d'évaluation

Présentation ordonnée d'une collecte de preuves professionnelles attestant de la contribution du coordinateur aux décisions et actions stratégiques

Présentation orale et entretien permettant de montrer la diversité des situations dans lesquelles le coordinateur exerce sa mission d'appui au dirigeant.

Présentation orale et entretien devant un jury composé d'un professionnel du secteur d'activité et d'un dirigeant d'une organisation éducative scolaire et/ou de formation qui n'est pas celle du candidat.

La présentation dure de 15 à 20 mn

Un échange de 10 à 20 mn est prévu ensuite.

➤ L'épreuve finale transversale (évaluation des 4 blocs de compétences)

Epreuve intégrative permettant d'évaluer la manière dont les compétences des 4 Blocs du référentiel sont intégrées dans la pratique professionnelle

Compétences génériques attestées

L'épreuve vise principalement à évaluer la capacité du candidat à mobiliser de manière coordonnée les compétences de l'ensemble des quatre blocs, dans chacune des deux missions, expertise et appui au dirigeant.

➤ **Mission d'expertise** : contribution au développement du projet et des valeurs de l'organisation

Agir avec discernement et loyauté au dirigeant en tant que coordinateur expert au service du bien commun

➤ **Mission d'appui au dirigeant** : transmission des valeurs de l'organisation afin d'inscrire son action en cohérence avec les finalités poursuivies

Incarner et faire vivre les valeurs de l'organisation

➤ **Le coordinateur professionnel et autonome** : action éthique et responsable afin d'agir avec pertinence et de garder une posture professionnelle adaptée

Développer une analyse de sa pratique de professionnel autonome et responsable

Modalités d'évaluation

L'épreuve est constituée d'un écrit professionnel présenté dans le cadre d'un oral

Écrit de 50 à 60 pages (Selon les normes fixées par les procédures d'évaluation et de certification),

hors annexes, permettant d'analyser avec réflexivité l'articulation des deux missions.

Cet écrit témoignera de la manière dont le coordinateur exerce sa fonction et sa responsabilité au sein de l'organisation.

Ainsi il prendra appui sur les deux missions (mission d'appui et mission d'expertise) et explicitera le sens, la pertinence et les perspectives de l'action professionnelle exercée.

Présentation orale de l'écrit devant un jury présidé par un membre de la commission de certification et composé pour moitié de professionnels du secteur d'activité.

15 à 20 minutes de présentation orale

30 à 40 minutes d'échange avec le jury

➤ Résultats des certifications éducatifs scolaires et/ou de formation

Le parcours de formation proposé vise la professionnalisation de l'exercice de la responsabilité confiée.

L'ECM a la conviction que le développement de compétences contribue à la réussite de la responsabilité exercée. Ce processus prend appui sur le référentiel d'activités, de compétences et de certification du titre de « Coordinateur opérationnel dans des établissements éducatifs scolaires et/ou de formation »

Promotion	Nombre de stagiaires	Pourcentage de stagiaires certifiés	Pourcentage de stagiaires non certifiés
2019-2020	74	94%	6%
2020-2021	60	96%	4%
2021-2022	89	96%	4%
2022-2023	76	97%	3%
2023-2024	81	96%	4%

VAE - Pas de candidat à ce jour

➤ 2 voies pour la préparation aux certifications

Préparation aux certifications par voie de la formation

Nos certifications peuvent être préparées par la voie de la Formation

Dans le cadre du parcours de formation initiale organisé sur 2 ans

Dans le cadre d'un parcours personnalisé permettant aux personnes de préparer la certification par Blocs successifs

La formation s'appuie :

Sur les pratiques professionnelles développées et/ou à développer par les stagiaires

Sur les différents champs d'expertise des stagiaires

Pour permettre la construction des compétences, les parcours prévoient :

Des temps de présentiels

Un temps d'accompagnement de la pratique professionnelle afin de guider le stagiaire en vue de la certification

Un travail à distance pendant les intersessions en utilisant un environnement numérique de partage

Préparation aux certifications par voie de la VAE

Si vous pouvez justifier d'une année d'expérience dans les fonctions visées par la certification, vous pouvez faire le choix de présenter la certification par la voie de la VAE.

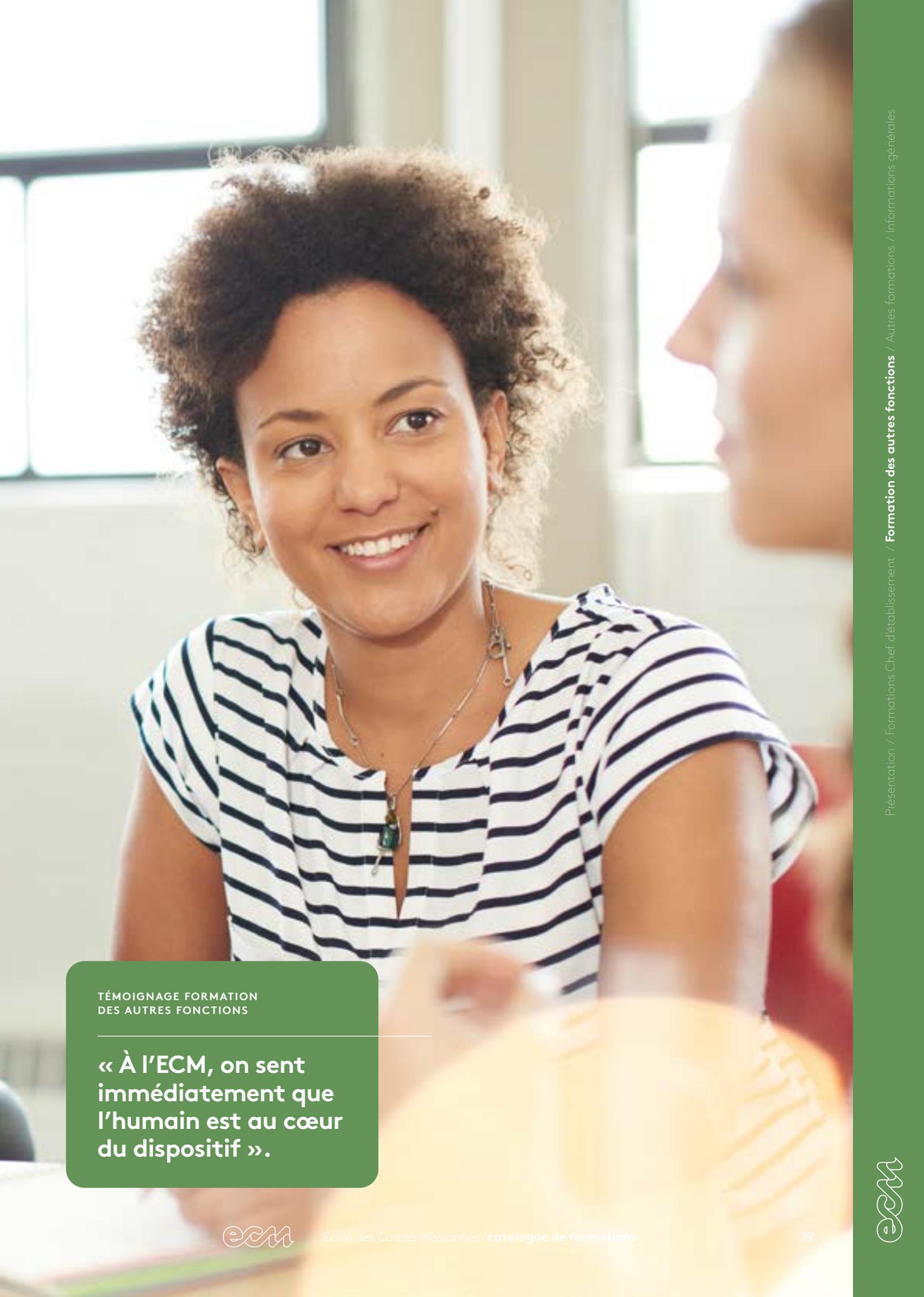
Les démarches se font en ligne sur le site du certificateur :

SGEC : <https://enseignement-catholique.fr/category/cat-vae/>

Une fois l'étape de recevabilité faite et acceptée par le certificateur, l'ECM propose un accompagnement à la démarche de validation des acquis de l'expérience. Voir pages suivantes.



voir en page 40



TÉMOIGNAGE FORMATION
DES AUTRES FONCTIONS

« À l'ECM, on sent
immédiatement que
l'humain est au cœur
du dispositif ».

Certification professionnelle de « Coordinateur opérationnel dans des établissements éducatifs scolaires et/ou de formation » par voie de la VAE

public

- Toute personne pouvant justifier d'une année d'expérience dans les fonctions visées par la certification

prérequis

- Etre titulaire d'une notification de recevabilité en vigueur, émise par le certificateur (SGEC : <https://enseignement-catholique.fr/category/cat-vae/>)

inscriptions

Responsable administrative :

Claire Veret

c-veret@enseignement-catholique.fr

Ligne directe : 01 55 48 04 67

Informations pratiques

Durée

15 à 24 heures selon le contrat d'accompagnement établi

Tarif

Financement lié à la convention établie avec le candidat au moment du premier entretien.

Prise en charge possible par un Pcco

Accessibilité aux personnes en situation de handicap : contacter la responsable administrative

➤ Présentation de la certification

La Validation des Acquis de l'Expérience (VAE), est la possibilité pour des personnes ayant une expérience professionnelle salariée, non salariée ou bénévole, de solliciter l'obtention d'un diplôme, d'un titre à finalité professionnelle ou d'un certificat de qualification.

Extrait de l'article L335-5 du code de l'éducation : « La durée minimale d'activité requise pour que la demande de validation soit recevable est d'un an, que l'activité ait été exercée de façon continue ou non. »

Extrait de l'article R335-7 du code de l'éducation : « La procédure de validation des acquis de l'expérience comprend une étape de recevabilité de la demande de validation des acquis de l'expérience et une étape d'évaluation par le jury, organisées par l'autorité administrative, l'établissement ou l'organisme qui délivre la certification, ci-après dénommés « l'organisme certificateur ».

Objectifs

Guider le candidat dans sa démarche de validation des acquis de l'expérience :

- Aider le candidat à valoriser ses expériences
- Faciliter la construction du dossier rédactionnel
- Accompagner la démarche d'écriture
- Préparer à l'entretien avec le jury de validation.

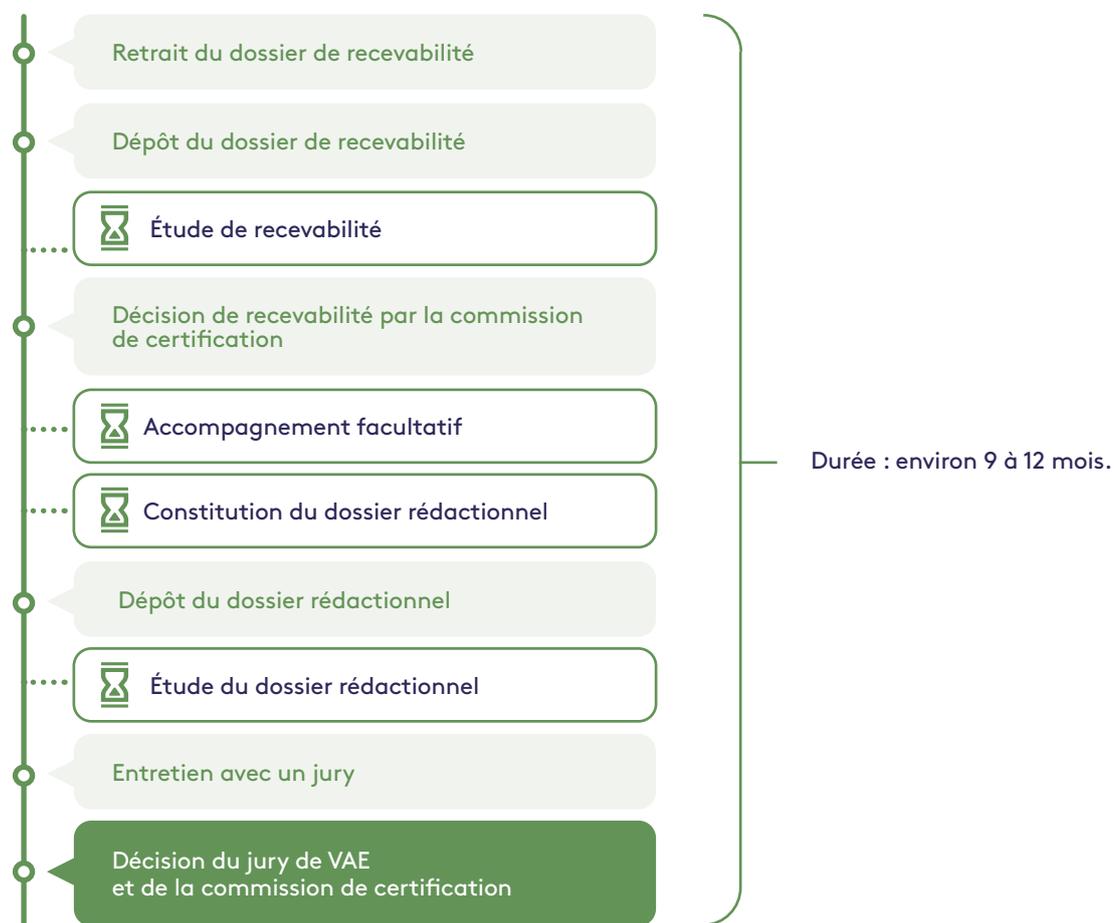
Contenus

- Analyse de l'expérience professionnelle
- Choix et description des activités professionnelles ou extra professionnelles en rapport avec la certification
- Aide méthodologique à la rédaction du dossier
- Préparation de l'entretien avec le jury

Modalités pédagogiques

- Le candidat bénéficie d'un suivi personnalisé et formalisé dans un contrat d'accompagnement
- L'accompagnement s'organise sous forme d'entretiens individuels en présentiel et/ou à distance et peut comporter des ateliers collectifs

➤ Quelles sont les principales étapes d'une démarche de VAE ?



Les démarches se font en ligne sur le site du SGEC :
<https://enseignement-catholique.fr/category/cat-vaе/>

➤ Passerelles entre les certifications

Le secrétariat général de l'Enseignement catholique est certificateur de 3 certifications inscrites au RNCP :

- Formateur d'enseignants, de formateurs et de cadres pédagogiques
- Dirigeant des organisations éducatives scolaires et/ou de formation
- Coordinateur opérationnel dans des établissements éducatifs scolaires et/ou de formation (pour laquelle il est co-certificateur avec le collège employeur)

Ces certifications participent à une valorisation de la fonction des cadres et des formateurs de l'Enseignement catholique et de l'enseignement privé sous contrat. Toutes trois de niveau 7, elles attestent de compétences construites. La création de passerelles vise à proposer une offre de formation

qualifiante inscrite dans une politique de gestion des ressources humaines favorisant la montée en compétences des personnes, les évolutions de carrière et la mobilité au sein de l'Enseignement catholique et en dehors.

La définition des passerelles suppose d'identifier les compétences acquises pour un métier donné qui peuvent se transférer dans un autre.

Il est nécessaire de prendre en compte que les métiers concernés s'exercent selon une fiche de poste, une mission, une feuille de route, et une délégation différentes :

- dans des conditions d'exercice différentes
- dans des positions et des relations différentes avec l'ensemble des acteurs du système éducatif et de formation

Il convient par ailleurs de distinguer, dans une logique de construction progressive de l'identité professionnelle :

- L'établissement de passerelles pour une personne ayant acquis tout ou partie des unités composant l'une des certifications
- Les processus de formation qui permettront de recontextualiser les compétences acquises en vue d'un autre métier

TÉMOIGNAGE FORMATION DES AUTRES FONCTIONS

« À l'ECM, l'accueil est vraiment chaleureux, on sent qu'on est dans une maison où la fraternité et l'exigence cohabitent naturellement ».



Certaines certifications ouvrent la possibilité d'une certification partielle de la certification de Coordinateur. C'est le cas des certifications professionnelles de niveau 7 suivantes :

Certification Professionnelle Coordinateur Opérationnel	bloc 1 Coordination d'un secteur d'expertise de l'établissement éducatif scolaire ou de formation	bloc 2 Pilotage de projets éducatifs	bloc 3 Conseil et assistance au dirigeant en gestion et représentation externe de l'établissement éducatif scolaire ou de formation	bloc 4 Contribution aux décisions et actions stratégiques de l'établissement éducatif scolaire ou de formation
ÉQUIVALENCES	↑↓	↑↓	↑↓	↑↓
<p>Dirigeant des Organisations Éducatives Scolaires et/ou de Formation</p> <p>titre complet</p> <p>bloc 2 Piloter les activités et les projets pédagogiques et éducatifs de l'organisation</p> <p>bloc 3 Piloter les ressources humaines</p> <p>bloc 4 Représenter l'organisation sur les plans institutionnel, professionnel et territorial et contribuer au développement du réseau</p> <p>bloc 5 Piloter les fonctions administrative, économique, financière, matérielle et immobilière de l'organisation</p>	✓	✓	✓	✓
<p>Formateur d'enseignants, de Formateurs et de Cadres Pédagogiques</p> <p>titre complet</p> <p>bloc 5 Conseil et accompagnement d'équipes et d'organisations dans la conception de projets, de plans de formation et dans la conduite du changement</p> <p>blocs 4 et 5 Inscription des actions de formation dans un cadre institutionnel et partenarial. Conseil et accompagnement d'équipes et d'organisations dans la conception de projets, de plans de formation et dans la conduite du changement</p>	✓	✓	✓	✓

Formation des cadres de direction

Préparation à la certification de « Coordinateur opérationnel dans des établissements éducatifs scolaires et/ou de formation »

public

- Responsables intermédiaires en établissement scolaire, adjoints de direction, responsables SEGPA

pré-requis

- Accord du chef d'établissement
- Être en situation d'appui au dirigeant pour valider les Blocs 3 et 4 de la certification
- Diplôme de niveau 6

inscriptions

Inscriptions avril/mai de chaque année scolaire, à la suite de l'entretien avec le chef d'établissement

Une commission de recrutement fait la sélection des dossiers (téléchargeables sur le site internet de l'ECM)

Responsable administrative du parcours :

Myriam Boutruche

m-boutruche@enseignement-catholique.fr

Informations pratiques

Durée totale du parcours de formation : 30 jours soit 210 heures

Coût indicatif total de la formation : 7 370 €

Possibilité de suivre la formation par bloc en l'étalant dans le temps

Parcours personnalisés possibles selon positionnement

Formation certifiante - Prise en charge possible selon les situations : Akto - CPF - Fonds propres

Accessibilité aux personnes en situation de handicap : contacter la responsable administrative du parcours.

➤ Parcours des Nouveaux Chefs d'Établissements

1^{re} année de formation

Session S1 (5J)

Pilotage de projets

intersession

Session S2 (5J)

Manager et coordonner son secteur d'expertise

intersession

Session S3 (5J)

Inscrire la coordination de son secteur d'expertise dans une approche globale de l'établissement

2^{de} année de formation

Session S4 (5J)

Manager en cohérence avec les orientations du projet d'établissement

intersession

Session S5 (5J)

Contribuer aux stratégies d'animation éducative et pédagogique de l'établissement

intersession

Session S5 (5J)

Contribuer au développement de l'établissement

Au cours des 2 années, quatre blocs de compétences et un dossier professionnel font l'objet d'une validation

Année 1 : Mission d'expertise au sein d'un secteur d'activité dont le responsable intermédiaire a la responsabilité entière par délégation du dirigeant

Année 2 : Mission d'appui à la direction générale de l'organisation éducative scolaire et/ou de formation

A l'issue du parcours : Écrit professionnel sur la manière dont les compétences des quatre blocs (mission d'expertise et mission d'appui) sont intégrées dans la pratique professionnelle

Afin de pouvoir évaluer les compétences en situation réelle, deux situations peuvent se présenter en première année :

- Le candidat n'est pas encore en situation de responsabilité : la mise en situation en milieu professionnel se fera par l'intermédiaire de stages dans des structures choisies par le candidat en fonction de son projet et des compétences à construire.
- Le candidat exerce déjà une situation de responsabilité lui permettant d'exercer à la fois la mission d'expertise et la mission d'appui. L'exercice

professionnel lui permettra de valider les compétences attendues par la certification.



La seconde année permettant de valider la mission d'appui nécessite l'exercice d'une responsabilité qui témoigne d'une réelle collaboration avec le chef d'établissement.

Organisation du parcours

Objectifs, contenus : année 1

Mission d'expertise

S1 : Pilotage de projets (Blocs 2 et 4)

Exercer une responsabilité dans l'Enseignement catholique en lien avec des enjeux éducatifs et pédagogiques (Blocs 4 et 1) Constituer une équipe projet (Bloc 2)

Manager les équipes (Bloc 1)

Élaborer un diagnostic (Bloc 2)

Concevoir et mettre en œuvre un projet (Blocs 1 et 2)

Constituer une équipe projet (Bloc 2)

S2 : Manager et coordonner un secteur d'expertise (Bloc 1)

Mettre en œuvre et évaluer un projet (Bloc 2)

Accompagner les personnes et les équipes dans la conduite du changement (Bloc 1)

Coordonner son secteur d'expertise - Réaliser un diagnostic d'un secteur d'activités pour élaborer un plan

d'action au service de la coordination du secteur (Bloc 1)

Conduire des entretiens (Bloc 1)

S3 : Inscrire la coordination d'un secteur d'expertise dans une approche globale de l'établissement (Bloc 1)

Identifier les caractéristiques du climat scolaire et son impact (Bloc 1)

Développer la bienveillance éducative (Bloc 1)

Identifier, au niveau de l'établissement scolaire, les repères essentiels de gestion administrative et financière (Bloc 1)

Repérer les bases de la législation scolaire (Bloc 1)

Gérer des situations de conflits (Bloc 1)

Développer des stratégies de communication interne et d'information auprès des équipes (Bloc 1)

Objectifs, contenus : année 2

Mission d'appui

S4 : Manager en cohérence avec les orientations du projet d'établissement (Blocs 3 et 4)

Identifier les caractéristiques de la mission d'appui (Blocs 3 et 4)

Se connaître et se positionner en situation de pilotage partagé (Blocs 3 et 4)

Contribuer au processus de décision à partir d'études étayées (Bloc 3)

Développer des stratégies d'information et la communication externe (Bloc 4)

S5 : Contribuer aux stratégies d'animation éducative et pédagogique de l'établissement (Blocs 3 et 4)

Identifier les caractéristiques d'une culture commune dans le cadre de son domaine (Bloc 3)

Développer et faire vivre des partenariats (Bloc 3)

Favoriser des démarches exploratoires et créatives (Bloc 4)

S'inscrire dans un processus d'amélioration continue (Bloc 4)

S6 : Contribuer au développement de l'établissement (Blocs 3 et 4)

Analyser les pratiques professionnelles dans un contexte d'organisation apprenante (Bloc 4)

Rendre compte de sa pratique professionnelle au regard du projet de l'Institution et des orientations du dirigeant (EFT)

Modalités pédagogiques

Alternance entre temps d'apports, d'ateliers de réflexion et production, groupes d'analyse des pratiques

Accompagnement à la certification

Travail à distance pendant les inter-sessions en utilisant l'ENP (Environnement Numérique de Partage)

Dates de la formation

1^{re} année de formation

Session S1 (5J)

13 au 17 octobre 2025

Session S2 (5J)

12 au 16 janvier 2026

Session S3 (5J)

30 mars au 3 avril 2026

2^{de} année de formation

Session S4 (5J)

Novembre 2026

Session S5 (5J)

Janvier 2027

Session S6 (5J)

Mai 2027

Formation des adjoints en pastorale scolaire

Préparation à la certification de « Coordinateur opérationnel dans des établissements éducatifs scolaires et/ou de formation »

public

- Adjoints en pastorale scolaire en établissement

inscriptions

Responsable administrative du parcours :
Myriam Boutruche
m-boutruche@enseignement-catholique.fr

pré-requis

- Accord du chef d'établissement et avis favorable de la tutelle
- Etre en situation d'appui au dirigeant
- Diplôme de niveau 6 (ou accès dérogatoire)
- **Posséder une formation en pastorale de type DU**
- **Avoir déjà exercé en tant qu'animateur en pastorale en milieu scolaire ou de formation**

Informations pratiques

Durée totale du parcours de formation : 30 jours soit 210 heures

Coût indicatif total de la formation : 7 370 €

Possibilité de suivre la formation par Blocs en l'étalant dans le temps

Parcours personnalisés possibles selon positionnement

Formation certifiante - Prise en charge possible selon les situations : AKTO - CPF - Fonds propre

Accessibilité aux personnes en situation de handicap : contacter la responsable administrative du parcours.

➤ Parcours des Cadres de Direction

1^{re} année de formation

Session S1 (5J)

Pilotage de projets

intersession

Session S2 (5J)

Manager et coordonner son secteur d'expertise

intersession

Session S3 (5J)

Inscrire la coordination de son secteur d'expertise dans une approche globale de l'établissement

2^{de} année de formation

Session S4 (5J)

Manager en cohérence avec les orientations du projet d'établissement

intersession

Session S5 (5J)

Contribuer aux stratégies d'animation éducative et pédagogique de l'établissement

intersession

Session S5 (5J)

Contribuer au développement de l'établissement

Au cours des 2 années, quatre blocs de compétences et un dossier professionnel font l'objet d'une validation

Année 1 : Mission d'expertise au sein d'un secteur d'activité dont le responsable intermédiaire a la responsabilité entière par délégation du dirigeant

Année 2 : Mission d'appui à la direction générale de l'organisation éducative scolaire et/ou de formation

A l'issue du parcours : Ecrit professionnel sur la manière dont les compétences des quatre blocs (mission d'expertise et mission d'appui) sont intégrées dans la pratique professionnelle

Afin de pouvoir évaluer les compétences en situation réelle, deux situations peuvent se présenter en première année :

- Le candidat n'est pas encore en situation de responsabilité : la mise en situation en milieu professionnel se fera par l'intermédiaire de stages dans des structures choisies par le candidat en fonction de son projet et des compétences à construire.
- Le candidat exerce déjà une situation de responsabilité lui permettant d'exercer à la fois la mission d'expertise et la mission d'appui. L'exercice

professionnel lui permettra de valider les compétences attendues par la certification.



La seconde année permettant de valider la mission d'appui nécessite l'exercice d'une responsabilité qui témoigne d'une réelle collaboration avec le chef d'établissement.

> Organisation du parcours

Objectifs, contenus : année 1

Mission d'expertise

S1 : Pilotage de projets (Blocs 2 et 4)

Exercer une responsabilité dans l'Enseignement catholique en lien avec des enjeux éducatifs et pédagogiques (Bloc 4 et 1) Constituer une équipe projet (Bloc 2)

Manager les équipes (Bloc 1)

Élaborer un diagnostic (Bloc 2)

Concevoir et mettre en œuvre un projet (Blocs 1 et 2)

Constituer une équipe projet (Bloc 2)

S2 : Manager et coordonner un secteur d'expertise (Bloc 1)

Mettre en œuvre et évaluer un projet (Bloc 2)

Accompagner les personnes et les équipes dans la conduite du changement (Bloc 1)

Coordonner son secteur d'expertise - Réaliser un diagnostic d'un secteur d'activités pour élaborer un plan

d'action au service de la coordination du secteur (Bloc 1)

Conduire des entretiens (Bloc 1)

S3 : Inscrire la coordination d'un secteur d'expertise dans une approche globale de l'établissement (Bloc 1)

Identifier les caractéristiques du climat scolaire et son impact (Bloc 1)

Développer la bienveillance éducative (Bloc 1)

Identifier, au niveau de l'établissement scolaire, les repères essentiels de gestion administrative et financière (Bloc 1)

Repérer les bases de la législation scolaire (Bloc 1)

Gérer des situations de conflits (Bloc 1)

Développer des stratégies de communication interne et d'information auprès des équipes (Bloc 1)

Objectifs, contenus : année 2

Mission d'appui

S4 : Manager en cohérence avec les orientations du projet d'établissement (Blocs 3 et 4)

Identifier les caractéristiques de la mission d'appui (Blocs 3 et 4)

Se connaître et se positionner en situation de pilotage partagé (Blocs 3 et 4)

Contribuer au processus de décision à partir d'études étayées (Bloc 3)

Développer des stratégies d'information et la communication externe (Bloc 4)

S5 : Contribuer aux stratégies d'animation éducative et pédagogique de l'établissement (Blocs 3 et 4)

Identifier les caractéristiques d'une culture commune dans le cadre de son domaine (Bloc 3)

Développer et faire vivre des partenariats (Bloc 3)

Favoriser des démarches exploratoires et créatives (Bloc 4)

S'inscrire dans un processus d'amélioration continue (Bloc 4)

S6 : Contribuer au développement de l'établissement (Blocs 3 et 4)

Analyser les pratiques professionnelles dans un contexte d'organisation apprenante (Bloc 4)

Rendre compte de sa pratique professionnelle au regard du projet de l'Institution et des orientations du dirigeant (EFT)

Modalités pédagogiques

Alternance entre temps d'apports, d'ateliers de réflexion et production, groupes d'analyse des pratiques

Accompagnement à la certification

Travail à distance pendant les inter-sessions en utilisant l'ENP (Environnement Numérique de Partage)

> Dates de la formation

1^{re} année de formation

Session S1 (5J)

13 au 17 octobre 2025

Session S2 (5J)

12 au 16 janvier 2026

Session S3 (5J)

30 mars au 3 avril 2026

2^{de} année de formation

Session S4 (5J)

Novembre 2026

Session S5 (5J)

Janvier 2027

Session S6 (5J)

Mai 2027

Formation des Directeurs Délégués aux Formations Professionnelles et Technologiques DDFPT

Préparation à la certification de « Coordinateur opérationnel dans des établissements éducatifs scolaires et/ou de formation »

public

- La formation proposée s'adresse prioritairement aux Directeurs Délégués aux Formations Professionnelles et technologiques nouvellement nommés.

pré-requis

- Accord du chef d'établissement
- Diplôme de niveau 6
- Exercer la fonction au moment de la formation

inscriptions

Le dossier de candidature à compléter par le Chef d'établissement est téléchargeable sur le site de l'ECM en juin de chaque année scolaire.

Un comité de recrutement fait la sélection des dossiers pour un démarrage à la rentrée scolaire suivant l'inscription (date regroupement 1)

Responsable administrative du parcours :

Myriam Boutruche

m-boutruche@enseignement-catholique.fr

Informations pratiques

Durée totale du parcours de formation : 15 jours soit 105 heures

Coût indicatif total de la formation : 3 685 €

Possibilité de suivre la formation par Blocs en l'étalant dans le temps

Parcours personnalisés possibles selon positionnement

Pour les salariés de droit privé - formation certifiante - Prise en charge possible : Akto ou CPF ou Fonds propres

Accessibilité aux personnes en situation de handicap : contacter la responsable administrative du parcours.

➤ Parcours DDFPT

Cette formation initiale, construite en partenariat CTPN-ECM, est certifiante et permet de valider deux des blocs de compétences de la certification « Coordinateur opérationnel dans des établissements éducatifs scolaires et/ou de formation », certification professionnelle enregistrée au RNCP par décision de France Compétences du 19 avril 2021.

Elle est construite sur une année pour une durée de 105 heures. Elle inclut les 60 heures de formation initiale telles que prévues au BO n°37 du 13 octobre 2016. Elle comporte une partie de tronc

commun avec l'ensemble des cadres de direction, dont les directeurs délégués aux formations professionnelles et technologiques font partie.

Validation des Blocs de compétences

Au cours de la formation, deux blocs de compétences font l'objet d'une validation :

Mission d'expertise : Coordination d'un secteur d'expertise de l'établissement éducatif scolaire ou de formation (Bloc 1)

Mission d'appui : Conseil et assistance au dirigeant en gestion et représenta-

tion externe de l'établissement éducatif scolaire ou de formation (Bloc 3)

Après la formation, dans le cadre d'un parcours spécifique personnalisé sur un an, les DDFPT peuvent valider l'ensemble des blocs restants pour obtenir la certification « Coordinateur opérationnel dans des établissements éducatifs scolaires et/ou de formation ».

➤ Dates de la formation

Regroupement 1

Du lundi 13
au vendredi 17 octobre 2025

Regroupement 2

Du lundi 26
au vendredi 30 janvier 2026

Regroupement 3

Du lundi 30 mars
au vendredi 3 avril 2026

Stage pratique

14 heures soit 2 journées-perlées ou groupées) pour s'ouvrir à un autre contexte et à d'autres pratiques

> Organisation du parcours

Objectifs, contenus

Regroupement 1 : Contextualiser et se situer dans sa responsabilité

Le DDFPT conscient des enjeux et de l'étendue de sa mission (Blocs 3,1)

S'approprier le projet éducatif de l'Enseignement catholique (Bloc 3)

Identifier les missions du DDFPT (Blocs 3 et 1)

Poser le diagnostic du secteur d'expertise (Bloc 1)

Contribuer à l'utilisation et l'optimisation des moyens au service du projet (Bloc 1)

Situer les enjeux de sa mission d'appui au dirigeant (Bloc 3)

Regroupement 2 : Piloter et coordonner un secteur d'expertise

Le DDFPT pilote de son secteur d'activité (Blocs 1 et 3)

Se situer en relation aux autres et en responsabilité (Bloc 3)

Interroger l'exercice de la responsabilité et contribuer au processus de décision (Bloc 3)

Développer des partenariats (Bloc 3)

Accompagner et favoriser l'autonomie des équipes (Bloc 1)

Piloter et développer son secteur d'activités (Bloc 1)

Regroupement 3 : Contribuer à un processus d'amélioration continue

Le DDFPT garant de la qualité de son secteur d'expertise (Bloc 1)

Contribuer à la gestion de son secteur d'expertise (Bloc 1)

Veiller à mettre en place des processus qualité (Bloc 1)

Mettre en place des délégations (Bloc 1)

Piloter des dispositifs de formation (Bloc 1)

Mesurer l'impact du climat scolaire (Bloc 1)

Modalités pédagogiques

Alternance entre temps d'apports, d'ateliers de réflexion et production, groupes d'analyse des pratiques

Accompagnement à la certification

Travail à distance pendant les inter-sessions en utilisant l'ENP (Environnement Numérique de Partage)

> Stage d'observation

Objectifs

Observer et analyser le pilotage du DDFPT

Observer et analyser le fonctionnement et la vie d'un secteur d'activité en lien avec le mode de pilotage et les choix stratégiques du responsable

Observer et analyser la façon dont le DDFPT est en appui et conseil au Chef d'établissement

Identifier certaines situations professionnelles en lien avec les apports et les ressources de la formation afin de construire des repères pour l'action future

Identifier la manière dont le DDFPT se situe et situe son secteur d'activité en réseaux

Modalités pédagogiques

La convention est à retirer auprès du CTPN <https://www.ctpn.asso.fr> après le démarrage de la formation.

Informations pratiques

Durée : 2 jours, 14 heures, 2 journées-perlées ou groupées

Lieu : choisi par le stagiaire en dialogue avec son Chef d'établissement

Période : sur l'année de formation

Coût pédagogique : 0 €

Pas de prise en charge des frais annexes.



Formation initiale des Chargés de Mission dans les services d'animation de l'Enseignement catholique

Préparation à la certification de « Coordinateur opérationnel dans des établissements éducatifs scolaires et/ou de formation »

public

- Chargés de mission en direction diocésaine, délégué de tutelle, adjoint au directeur diocésain

inscriptions

Responsable administrative du parcours :
Myriam Boutruche
m-boutruche@enseignement-catholique.fr

pré-requis

- Exercer ou se préparer à exercer une responsabilité de chargé de mission dans les services d'animation de l'Enseignement catholique
- Être dans l'exercice d'une responsabilité la seconde année du parcours pour pouvoir valider
- Diplôme de niveau 6

Informations pratiques

Durée totale du parcours de formation : 30 jours soit 210 heures

Coût indicatif total de la formation : 7 370 € pour les 2 années

Possibilité de suivre la formation par Blocs en l'étalant dans le temps

Parcours personnalisés possibles selon positionnement

Formation certifiante - Prise en charge possible selon les situations : AKTO - CPF - Fonds propres

➤ Conditions d'envoi en formation

Le projet d'inscription étant validé par le directeur diocésain auprès de l'ECM, les conditions d'envoi en formation sont les suivantes :

Etre en poste ou être identifié par le Directeur Diocésain comme étant fortement susceptible d'occuper un poste à court terme cf. texte voté au CNEC le 3 juillet 2009 dans la partie 3.2

« Formation » : « Le chargé de mission doit bénéficier d'une formation initiale... Cette formation initiale peut associer la formation préalable avant la prise de fonction et la formation en alternance. »

Ce parcours est ouvert à tous les nouveaux collaborateurs et également aux plus anciens en lien avec les évolutions qui touchent à leur fonction.

➤ Parcours des chargés de mission en DDEC

Visées et principes du parcours de formation

La formation permet la construction des compétences répertoriées dans le référentiel d'activités et de compétences du « Coordinateur opérationnel dans des établissements éducatifs scolaires et/ou de formation » et prend appui sur le texte adopté par le comité National de l'Enseignement catholique du 24 juin 2021 « Statut des chargés de mission ».

Une formation professionnelle

La formation vise à accompagner un processus de prise de responsabilité et prépare à un métier second.

La certification vise à évaluer les compétences du coordinateur opérationnel à :

- Identifier et s'appropriier les valeurs de l'organisation et le type de management du dirigeant afin d'inscrire son action dans le cadre de sa délégation, avec loyauté tout en conservant son identité professionnelle propre.
- Agir en situation complexe en développant une capacité d'analyse réflexive indispensable à la mise en œuvre d'un management stratégique référé à une éthique.
- Faire preuve d'expertise et d'une visée prospective dans la coordination du secteur dont il a la charge et dans la conduite des projets.

La formation s'appuie :

- Sur les pratiques professionnelles développées (et/ou à développer) par les stagiaires
- Sur les différents champs d'expertise des stagiaires

Le parcours de formation est pensé à la lumière de la diversité des missions réalisées par les animateurs institutionnels, pour permettre au chargé de mission de situer sa fonction en appui et conseil au directeur diocésain et de développer les compétences nécessaires à son secteur d'activités et/ou d'expertise.

> Parcours des chargés de mission

1^{re} année de formation

Module M1 (5J)

Se situer dans son secteur d'activités

intersession

Module M2 (5J)

Piloter des projets

intersession

Module M3 (5J)

Coordonner son secteur d'activités

2^{de} année de formation

Module M4 (5J)

Mettre en œuvre et accompagner les orientations diocésaines dans son secteur d'activités

intersession

Module M5 (5J)

Contribuer à l'élaboration des choix stratégiques de pilotage du diocèse

intersession

Module M6 (5J)

Promouvoir le projet et accompagner la diversité

Stage de 3 jours

Dans une autre réalité diocésaine



Au cours des 2 années, quatre blocs de compétences et un dossier professionnel font l'objet d'une validation

Année 1 : Mission d'expertise au sein d'un secteur d'activité dont il a la responsabilité entière par délégation du dirigeant

Année 2 : Mission d'appui à la direction générale de l'organisation éducative scolaire et/ou de formation

A l'issue du parcours : Ecrit professionnel sur la manière dont les compétences des quatre blocs (mission d'expertise et mission d'appui) sont intégrées dans la pratique professionnelle

TÉMOIGNAGE FORMATION DES AUTRES FONCTIONS

« Dès mon arrivée à l'École des cadres missionnés, j'ai été frappée par la qualité de l'accueil et la bienveillance de l'équipe ».

> Organisation du parcours

Objectifs et contenus

Année 1

Module 1 - Se situer dans son secteur d'activités (Bloc 1)

Prévoir les modalités d'accueil et d'accompagnement des personnes et des équipes

Élaborer un diagnostic de son secteur d'activités

Situer son action dans un contexte éducatif et pédagogique analysé

Module 2 - Piloter des projets (Bloc 2)

Constituer et animer des équipes projets
Mettre en œuvre et en accompagnant des projets

Mettre en œuvre des plans d'actions

Module 3 - Coordonner son secteur d'activité (Bloc 1)

Assurer une veille dans son champ d'expertise

Mobiliser les équipes

Assurer la gestion de son secteur d'activités en cohérence avec la gestion globale de l'organisation

Année 2

Module 4 - Mettre en œuvre et accompagner les orientations diocésaines dans son secteur d'activités (Blocs 3 et 4)

Contribuer à la mise en œuvre des orientations diocésaines au sein du réseau des établissements (Bloc 3)

Élaborer des stratégies de communication (Bloc 3)

Développer des partenariats (Bloc 4)

Identifier les caractéristiques de la mission d'appui (Blocs 3 et 4)

Module 5 - Contribuer à l'élaboration des choix stratégiques de pilotage du diocèse (Blocs 3 et 4)

Participer à l'élaboration et la conduite de choix stratégiques pour le développement d'une culture commune (Bloc 4)

Favoriser les démarches d'innovation (Bloc 4)

Contribuer aux processus de décisions (Bloc 4)

Participer à l'exercice de la tutelle (Bloc 4)

Contribuer à la mise en œuvre d'une politique de formation en territoire (bloc 4)

Module 6 - Promouvoir le projet de l'organisation et accompagner la diversité (Dossier professionnel)

Cultiver le sentiment d'appartenance dans l'animation du diocèse (épreuve finale transversale)

Analyser et rendre compte de sa pratique professionnelle (épreuve finale transversale)

Modalités pédagogiques

Alternance entre temps d'apports, d'ateliers de réflexion et production, groupes d'analyse des pratiques

Accompagnement à la certification

Travail à distance pendant les inter-sessions en utilisant l'ENP (Environnement Numérique de Partage)

> Dates de la formation

Module M1 (5J)

17 au 21 novembre 2025

intersession

Module M2 (5J)

9 au 13 mars 2026

intersession

Module M3 (5J)

8 au 12 juin 2026

Module M4 (5J)

Décembre 2026

intersession

Module M5 (5J)

Mars 2027

intersession

Module M6 (5J)

Juin 2027

Stage dans une autre direction diocésaine

3 jours en année 2

TÉMOIGNAGE FORMATION
DES AUTRES FONCTIONS

« On crée des
liens solides avec
d'autres cadres
qui vivent les
mêmes réalités ».



Autres formations



Formation des Responsables Éducation inclusive	56
Formation continue des Responsables SEGPA	58
Formation à l'accompagnement en situation professionnelle	60
Formation des directeurs diocésains	62

Formation continue des responsables Éducation inclusive

3 journées nationales

public

- Responsables diocésains de l'accompagnement des établissements en poste dans la mise en œuvre d'une éducation inclusive (adaptation et scolarisation des élèves en situation de handicap, prise en compte des besoins éducatifs particuliers)

pré-requis

- Être référent Éducation inclusive pour une direction diocésaine (adaptation et scolarisation des élèves en situation de handicap, prise en compte des besoins éducatifs particuliers)

inscriptions

Responsable administrative :

Claire Veret

c-veret@enseignement-catholique.fr
(Ligne directe : 01 55 48 04 54)

Cette formation est organisée dans un partenariat École des Cadres Missionnés, Pôle Éducatif, Pédagogique et Pastoral du SGEC et Formiris fédéral

Informations pratiques

Durée de la formation :
2,5 jours, soit 17 heures

Dates :
Du 11 au 13 mars 2026

Lieu : ECM
2 rue Chaintron
92120 Montrouge

Coût pédagogique :
595 €/stagiaire (35€/h)

Prises en charge possibles :
Formiris - Akto - Fonds propres

Dossiers d'inscription envoyés
aux tutelles et au réseau
Éducation inclusive en janvier
2026

➤ Organisation de la formation

Objectifs

- Actualiser ses pratiques au regard des évolutions scientifiques, des textes réglementaires et des réformes
- Situer son action dans le cadre des orientations de l'Enseignement catholique et des projets diocésains
- Faire culture commune : mutualiser les pratiques et co-construire des démarches et des outils
- Développer des compétences d'animation et de pilotage
- Inventer des modes d'accompagnement des équipes de terrain à partir de l'analyse de situations professionnelles
- Animer, organiser et gérer un réseau d'enseignants spécialisés et ressource

Contenus

- Actualité éducative et pédagogique, textes réglementaires
- Apports scientifiques
- Analyses de situations professionnelles
- Outils d'animation et d'accompagnement des équipes au cœur du projet diocésain

Modalités pédagogiques

- Apports, éclairages institutionnels et professionnels
- Travaux de groupe
- Ateliers de travail collaboratif
- Production d'outils

Modalités d'évaluation

- Feedback de fin de session
- Questionnaire de satisfaction et d'atteinte des objectifs

TÉMOIGNAGE
AUTRES FORMATIONS

« Les échanges,
les regards croisés,
ça fait vraiment
grandir ».



Formation Continue des Responsables SEGPA

public

- Responsables SEGPA en poste ou faisant fonction

visées

- Garantir l'actualisation des pratiques professionnelles
- S'inscrire en réseau et faire vivre le collectif

inscriptions

Responsable administrative :
Claire Veret
c-veret@enseignement-catholique.fr
Ligne directe : 01 55 48 04 54

Dossiers d'inscription
envoyés en octobre

Informations pratiques

Durée de la formation :
2,5 jours, soit 17,5 heures

Dates : Du 16 au
18 décembre 2025

Lieu :
**Espace Montalembert
2 rue Chaintron
92120 Montrouge**

Coût pédagogique :
525 €/stagiaire (30€/h)

Prises en charge possibles: Akto
– Fonds propres

Accessibilité aux personnes
en situation de handicap :
contacter la responsable
administrative

➤ Organisation de la formation

Visées

- Garantir l'actualisation des pratiques professionnelles
- S'inscrire en réseau et faire vivre le collectif

Objectifs

- Contribuer au développement de l'identité professionnelle
- Acquérir et mettre en pratique des outils d'analyse de l'actualité, des textes réglementaires et des réformes du système éducatif
- Se situer dans le projet de l'Enseignement catholique
- Développer des compétences d'animation et de pilotage adaptées aux enjeux actuels

Contenus

- Actualité éducative et pédagogique, textes réglementaires
- Analyses de situations professionnelles.
- Outils d'animation et d'accompagnement des équipes

Modalités pédagogiques

- Apports, éclairages institutionnels et professionnels
- Travaux de groupe
- Ateliers de travail collaboratif
- Production d'outils

Modalités d'évaluation

- Feedback de fin de session
- Questionnaire de satisfaction et d'atteinte des objectifs

TÉMOIGNAGE
AUTRES FORMATIONS

« Ce que j'ai surtout apprécié, c'est cette capacité à allier bienveillance et audace : on nous pousse à nous dépasser, mais toujours avec un vrai souci de l'autre ».



Formation à l'accompagnement en situation professionnelle

public

- Tout responsable, agissant en établissement scolaire, en Institut de formation, en direction diocésaine, ayant en charge une mission d'accompagnement de personnes ou d'équipes

inscriptions

Responsable administrative :
Claire Veret
c-veret@enseignement-catholique.fr
Ligne directe : 01 55 48 04 54

Dossiers d'inscription
envoyés en septembre

➤ Organisation de la formation

Visées

- Accompagner une personne, c'est lui permettre de se décentrer d'elle-même, de trouver en elle la sûreté nécessaire pour prendre la responsabilité des décisions.
- L'accompagnement professionnel vise à développer le potentiel personnel et professionnel de celui qui est accompagné.
- Pour l'accompagnateur, il ne s'agit ni de faire à la place, ni de conseiller, mais de favoriser le développement personnel et de permettre à la personne d'être répondante de la situation qui lui est impartie dans le cadre de sa responsabilité.

Objectifs

- Intégrer une éthique et une déontologie de l'accompagnement
- Acquérir les compétences à l'accompagnement dans le champ professionnel
- Apprendre à mener un entretien d'accompagnement
- Apprendre à gérer un groupe d'accompagnement dans le champ de l'analyse des pratiques
- Comprendre le psychisme humain et les implications dans la vie professionnelle
- Développer des compétences dans le champ spécifique de l'accompagnement par l'écrit

Contenus

- Éthique et anthropologie de l'accompagnement
- Démarches et pratiques professionnelles de l'accompagnement
- Connaissance de soi et des autres

Modalités d'évaluation

- Analyse des pratiques
- Études de cas
- Production collective d'outils et de démarches
- Questionnaire de satisfaction

Informations pratiques

niveau 1

Durée de la formation :
7 jours, soit 49 heures

8 et 9 décembre 2025
7, 8, 9 janvier 2026
3 et 4 juin 2026

Coût : 1715€/stagiaire
(35€/h)

Lieu :
Espace Montalembert
2 rue Chaintron
92120 Montrouge

niveau 2

Durée de la formation :
2 jours, soit 14 heures

(pour les personnes ayant
suivi le niveau 1) :
13 et 14 janvier 2026

Coût : 490€/stagiaire
(35€/h)

Lieu :
Espace Montalembert
2 rue Chaintron
92120 Montrouge

Prises en charge possibles :
Akto - Fonds propres

Formiris via les commissions
Évolution professionnelle

Accessibilité aux personnes
en situation de handicap :
contacter la responsable
administrative

TÉMOIGNAGE
AUTRES FORMATIONS

« On repart boosté, prêt à mieux servir nos équipes et nos établissements ».

Formation initiale des directeurs diocésains

public

- Les directeurs diocésains nouvellement nommés par leur évêque

inscriptions

Responsable administrative :
Claire Veret
c-veret@enseignement-catholique.fr
Ligne directe : 01 55 48 04 54

Dossier d'inscription envoyé à réception du courrier de nomination

Informations pratiques

Durée de la formation :
8 sessions de 2 jours
+ 1 session de 3 jours sur deux ans, 133 heures

Dates :
10 et 11 juillet 2025
23 et 24 octobre 2025
15 et 16 décembre 2025
18 au 20 mars 2026
09 et 10 juillet 2026

Lieu :
Espace Montalembert
2 rue Chaintron
92120 Montrouge

Coût total pour 2 années : 4655 €/stagiaire (35€/h)

Prises en charge possibles :
Akto – Fonds propres

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :
contacter la responsable administrative

➤ Organisation de la formation

Objectifs

La formation a pour but de faciliter la prise en main par les nouveaux directeurs diocésains de leur nouvelle posture et fonction :

- Assurer l'animation ecclésiale de son diocèse – Assurer l'exercice de l'autorité de tutelle – Assurer l'accompagnement de chaque Chef d'établissement au sein du corps des CE L'animation ecclésiale
- Avoir un pilotage politique et stratégique – Assurer La promotion et la représentation de l'Enseignement Catholique auprès des partenaires externes
- Manager l'équipe diocésaine
- Développer la collaboration avec les pairs

Contenus

- Outils techniques de pilotage spécifiques (commission de l'emploi, gestion des moyens, tutelle etc...)
- Approche du leadership spécifique à la fonction
- Approche fondamentale et théologique de la mission de délégué épiscopal
- Sujets éthiques et d'actualité

Modalités d'évaluation

- Interventions d'experts
- Études de cas et analyse des pratiques
- Production collective d'outils et de démarches
- Questionnaire de satisfaction



TÉMOIGNAGE
AUTRES FORMATIONS

« Au-delà des contenus solides et exigeants, c'est aussi la qualité des relations et la disponibilité des formateurs qui créent un cadre sécurisant et stimulant ».



Informations générales

Chiffres clés de nos formations	66
Nos partenaires	67
Contacts	67

➤ Nombre de stagiaires accueillis dans nos parcours

Évolution des effectifs par dispositif depuis 2011-2012

eem	Dispositifs	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
		2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	
Formation certifiante Titre Dirigeant	Parcours Préalable	85	88	77	92	73	62	67	63	63	65	60	59	
	Parcours Post Nomination	49	41	57	56	52	45	60	58	41	43	50	47	
	Parcours nouveaux CE nommés sans formation préalable	47	43	43	51	42	61	49	50	36	54	49	77	
Formation certifiante Coordinateur	Cadres de Direction			47	43	41	29	30	30	31	30	30	31	
	DDFPT								25	25	25	28	39	
	CD - Parcours personnalisé										5	4	6	
	Chargés de mission	24		17		18	18	13	14	18		27	-	
Parcours certifiant Territoires d'Outre mer	Polynésie						24	22	31	31	31	-	-	
	Nouvelle Calédonie CE								18		16	-	-	
	Nouvelle Calédonie Chargés de mission								21	18	18	-	-	
	Antilles-Guyane-Coordinateurs								32				22	
Formation qualifiante	DDFPT (chefs de travaux) - Année 1	22	19	22	14	22	25	25						
	DDFPT (chefs de travaux) - Année 2	20	20	5	17	8	25	22	17					
Autres dispositifs en formation continue	Parcours de Détermination	94	97	97	97	75	89	102	123	146	133	148	145	
	Chargés de mission Formation Continue	20	6				10						15	
	Directeurs diocésains		12	7	11	8	5	10	8	9	3	9	11	
	Responsables Éducation inclusive	54	53	53	58	59	63	65	57	52	64	56	62	
	Responsables SEGPA - Formation Continue	41		30	32	36	30	23	16	23	20	28	-	
	Formation à l'accompagnement en situation professionnelle				10	12	12	-	-	14	-	25	20	
	Analyse des pratiques professionnelles - Cadres EC							9	-	-	-	-	-	
Dispositifs suite à appel d'offres	CE Multi-sites (HDF)									20	10	10	21	
	BOPEC Antilles - Guyane			17		22			22					
	BOPEC Normandie				14									
	BOPEC PACA - Méditerranée					26	28	28	28	22	16	21	26	
	BOPEC PCA - Champagne Ardennes				30									
	BOPEC Auvergne Rhône Alpes			56	34	37	35	34	36	37	35	31	26	
	BOPEC Centre - Poitou - Charentes	22	23											
TOTAL	478	402	528	559	531	570	550	649	586	568	576	607		

➤ Nos partenaires

L'ECM travaille de façon privilégiée avec les organismes et associations de l'Enseignement :

Secrétariat général de l'Enseignement catholique (SGEC)

Directions diocésaines de l'Enseignement catholique

Union des réseaux congréganistes de l'Enseignement catholique (URCEC)

Les 5 instituts catholiques

Fédération nationale des organismes de gestion de l'Enseignement catholique (FNOGEC)

Conseil national de l'Enseignement agricole privé (CNEAP)

Organisations professionnelles de chefs d'établissement : SNCEEL, SYNADIC, SYNADEC, UNETP, UNEAP

Organisations salariales : FEP-CFDT, SNEC-CFTC, SPELC.

Instituts supérieurs de formation de l'Enseignement catholique (ISFEC)

Institut de formation de l'Enseignement agricole privé (IFEAP)

Réseau national de l'enseignement supérieur privé (RENASUP)

Association des parents de l'enseignement libre (APEL)

Fédération sportive au service de l'Enseignement catholique (UGSEL)

Association nationale des chargés de mission (ANCM)

Association des directeurs délégués au formations professionnelles et technologiques (CTPN)

Association nationale des responsables Segpa de l'Enseignement catholique (ARSEC)

Association nationale des psychologues de l'Enseignement catholique (ANPEC)

Alliance des directeurs et directrices de l'enseignement chrétien (ADDEC)

Elle collabore également avec des organismes privés ayant une expertise dans les domaines du pilotage, du management, de la gouvernance d'organisations à visée éducative :

Cabinets de consultants et de coaching

Organismes de formation

Associations et entreprises

Partenaires financeurs :

Formiris

OPCO Akto

Établissements scolaires

➤ Contacts

Jean-Jacques ELETUFE

Directeur

jj-eletufe@enseignement-catholique.fr

Dominique CAMPANA

Responsable de formation

d-campana@enseignement-catholique.fr

Denis HERBERT

Responsable de formation

d-herbert@enseignement-catholique.fr

Frédérique MARGUERIN

Responsable de formation

f-marguerin@enseignement-catholique.fr

Myriam BOUTRUCHE

Assistante

m-boutruche@enseignement-catholique.fr

Anne RODRIGUEZ

Assistante

a-rodriguez@enseignement-catholique.fr

Claire VERET

Assistante

c-veret@enseignement-catholique.fr

➤ Accessibilité

Pour toute question relative à l'accessibilité de nos formations aux personnes en situation de handicap, merci de contacter la responsable administrative du parcours, qui relayera la demande auprès du référent handicap : Jean-Jacques Eletufe.



École des cadres missionnés
enseignement catholique



École des cadres missionnés
enseignement catholique

Espace Montalembert
2, rue Chaintron - 92120 Montrouge

ecoledescadresmissionnes.fr